

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

COMPRENDRE

LA FABRIQUE DES TRAVAILLEURS PAUVRES

RENCONTRER

FLORENCE JABLONSKI.
DÉFENDRE LES PERSONNES
HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

INNOVER

LE SPORT POUR INCLURE



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14



28

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel Messages du Secours Catholique-Caritas France :
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Président et directeur de la publication :
Didier Duriez

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 38 677 exemplaires.

ISSN : 3098-5609

Dépôt légal : n° 121720

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Xavier Schwebel / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.

04 RÉAGIR

Apprentissage du français : « Pourquoi nous attaquons l'État »

06 INNOVER

Le sport pour inclure

11 TRANSMETTRE

Les « Cassos » ne sont pas des assistés

14 COMPRENDRE

- 14 **Enquête.** La fabrique des travailleurs pauvres
- 22 **L'entretien :** Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la pauvreté : « *Le sujet des travailleurs pauvres n'a pas encore émergé dans le débat public* »
- 26 **Ici et là-bas.** Monde : pour une rémunération juste et un filet de sécurité pour tous
- 27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Florence Jablonski. Défendre les personnes handicapées intellectuelles

31 EXPLORER

Rénovation énergétique et précarité : l'effet ricochet

38 POINT DE VUE

Ukraine, Kharkiv « J'ai eu la chance d'être dans la forêt »

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Pauvres travailleurs



ÉDITORIAL

LA FACE CACHÉE DU « PLEIN EMPLOI »

PAR **SOPHIE RIGARD**, CHARGÉE DE PROJET ACCÈS DIGNE AUX REVENUS
AU SECOURS CATHOLIQUE

“

EN FRANCE, 2,3 MILLIONS
DE PERSONNES VIVENT
SOUS LE SEUIL DE
PAUVRETÉ ALORS
QU'ELLES EXERCENT
UNE ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE.

”

A tteindre le plein emploi : derrière l'objectif louable et fédérateur mis en avant par les responsables politiques, la réalité sociale est bien plus contrastée. Oui, le taux de chômage a effectivement baissé ces dernières années. Mais le taux de pauvreté a, lui, significativement augmenté : entre 2022 et 2023, 650 000 personnes ont basculé sous le seuil de pauvreté (établi à 1 200 euros en 2025). La France découvre ce paradoxe : une croissance économique certes faible mais constante, un taux de chômage autour de 7 % (même si l'embellie pourrait être de courte durée) et, cependant, un niveau de pauvreté record depuis 1996.

Souvent citée en exemple pour ses recettes économiques « miracle », l'Allemagne en a fait l'amère expérience : une décennie de prospérité et un taux de chômage parmi les plus faibles de l'Union européenne n'ont pas enrayer la progression de la pauvreté, passée de 14,3 % en 2010 à 16,8 % en 2019. En cause, le bilan social désastreux des lois Hartz – en particulier la loi dite « Hartz IV » – qui visaient à accélérer le retour à l'emploi des bénéficiaires d'aides sociales : en 2016, le pays comptait 7,7 millions de travailleurs pauvres enchaînant les « mini-jobs » rémunérés 450 euros par mois, les missions d'intérim ou les contrats de moins de 20 heures de travail hebdomadaire. En somme, une société du plein emploi précaire. En France, 2,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté alors qu'elles exercent une activité professionnelle. Une réalité que l'on constate au Secours catholique : 18 % des personnes qui demandent notre aide travaillent, et les bénévoles témoignent de la multiplication des profils comme celui de Gestaline, auxiliaire de vie de 35 ans citée dans notre enquête, qui ne « *demande pas des millions mais juste de vivre* ». La question du travail précaire doit émerger dans le débat public pour démontrer l'inanité des discours politiques selon lesquels le retour à l'emploi serait le seul moyen de sortir de la pauvreté. D'abord parce qu'un tel raisonnement revient à renoncer à l'utilité première de notre système de protection sociale : assurer un socle de dignité à ceux qui n'ont rien ; ensuite parce qu'il légitime les réformes qui appauvrissent, restreignent les droits des plus précaires et les poussent à accepter coûte que coûte des emplois au rabais.

Sécuriser les droits et les conditions de vie des personnes sans emploi ne doit pas être considéré comme un frein au retour à l'emploi mais, au contraire, comme une garantie collective contre la dégradation de la qualité des emplois. Une nécessité commune pour que l'emploi, stable et décent, permette réellement de sortir de la pauvreté. ■

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS : « POURQUOI NOUS ATTAQUONS L'ÉTAT »

Face à la dématérialisation de l'apprentissage du français pour les personnes étrangères, entrée en vigueur en juillet, le Secours Catholique, la Cimade et la Fédération des centres sociaux et socioculturels ont saisi la justice. Pourquoi cette action contentieuse ? Explications d'Hélène Ceccato, chargée de mission nationale Apprentissage du français au Secours Catholique.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

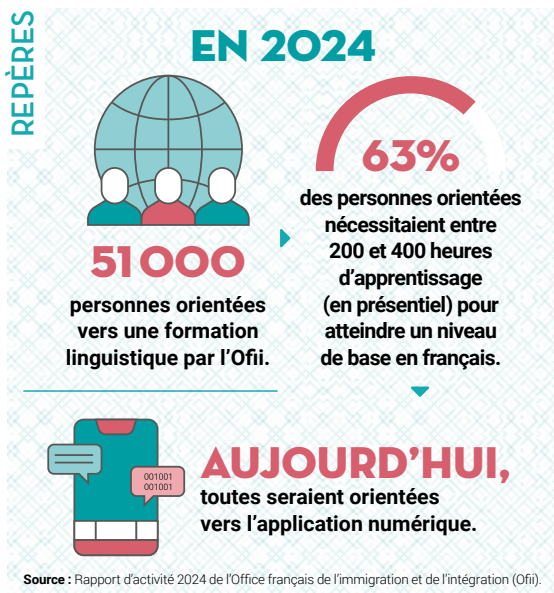
1 Préserver des espaces de rencontre
En déléguant à une application numérique l'acquisition du français par les personnes étrangères, on met de fait un écran entre ces dernières et la société française. Les cours de FLE (français langue étrangère) ne sont pas seulement des lieux d'apprentissage, mais aussi de rencontre et de création de liens. Ils évitent l'isolement des personnes et la dégradation de leur santé mentale, et favorisent l'insertion.

2 Encourager l'apprentissage
Cette application qui existe depuis une dizaine d'années a été pensée par l'entreprise Frello en complément d'un cours en présentiel. Or, dans cette réforme, elle est

considérée comme un outil d'apprentissage à part entière. En présentiel, le formateur peut ancrer la leçon dans la réalité du moment ou du quotidien vécu par l'étudiant, ce qui facilite la compréhension et l'acquisition des notions. Il corrige en temps réel, intervient sur la prononciation, explique le sens des mots et les contresens. Ce que ne fait pas l'application. Par ailleurs, le formateur a pensé l'apprentissage selon une logique pédagogique. Sur l'application, c'est au libre choix de l'apprenant qui peut ne pas savoir comment s'y prendre et disperser son attention.

3 Éviter des freins supplémentaires
Laisser les personnes se débrouiller seules avec une application suppose des pré-requis qui n'étaient pas exigés auparavant et qui constituent des freins supplémentaires dans l'acquisition du français : être équipé d'une connexion Internet et être à l'aise avec l'usage des outils numériques ; avoir déjà un certain niveau d'éducation et de capacité d'apprentissage et d'organisation ; disposer d'un espace pour pouvoir se concentrer. Le rendez-vous en présentiel comporte notamment l'intérêt d'un lieu et d'un temps spécifiques à la formation.

4 Une mesure prise sans consultation
Avec d'autres spécialistes de l'apprentissage du français pour les personnes étrangères, nous avons déjà été consultés par les pouvoirs publics et certaines de nos recommandations ont d'ailleurs été prises en compte. Cette fois, le gouvernement nous a mis devant le fait accompli, en prenant une mesure administrative sans passer par le législateur. Et malgré des tribunes publiées dans les journaux et des questions écrites de deux députés au mois de juin, il est resté inflexible. Un recours devant le tribunal administratif demeurerait notre seule option.





NOTRE POSITION

PAR **HÉLÈNE CECCATO**, CHARGÉE DE MISSION NATIONALE APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

LE CHOIX DE LA RENCONTRE ET DE L'HUMANITÉ

Imposer d'apprendre le français en autonomie parachève une tendance des politiques publiques de l'intégration observée depuis plusieurs années. Le droit d'apprendre la langue du pays d'accueil a été converti en injonction de la maîtriser. Proposer pour seule modalité d'apprentissage la fréquentation d'une appli fait peser la progression sur le seul « mérite » des apprenants. Qu'ils échouent ou qu'ils progressent, ce sera leur seule responsabilité. Et l'État pourra se dispenser de s'interroger sur la qualité de ses formations. Par ailleurs, au Secours Catholique, où 4 000 bénévoles accompagnent chaque année plus de 20 000 per-

sonnes dans l'apprentissage de notre langue en complément des cours de l'État, nous pouvons témoigner que l'atelier de français

“
L'ATELIER DE FRANÇAIS
EST BIEN PLUS QU'UN LIEU
D'ENSEIGNEMENT : C'EST UN
ESPACE D'HOSPITALITÉ.
”

est bien plus qu'un lieu d'enseignement : c'est un espace d'hospitalité privilégié, le lieu des premiers échanges avec la société d'accueil. Il peut aussi être le lieu du retour de

l'estime de soi et de la confiance en l'autre pour les personnes dont l'exil a été traumatisant.

En renonçant à ce point au minimum d'hospitalité dû à un être humain, notre société ne fait pas seulement du tort aux personnes qu'elle laissera désemparées face à un écran : elle renonce à sa propre dignité. Comme si les murs que les États érigent à leurs frontières ne suffisaient pas, il faudrait mettre un nouvel écran entre « eux » et « nous ». Au Secours Catholique, nous faisons le choix de la rencontre, de l'humanité, de la confiance a priori. Puisse-t-il inspirer aussi les politiques publiques ! ■

DROIT DE SUITE

L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX EN ÎLE-DE-FRANCE

Plus de 888 000 ménages franciliens attendaient un logement social en 2024 et seuls 7 % d'entre eux ont bénéficié d'une attribution. Près des deux tiers de ces demandeurs perçoivent de faibles revenus. C'est pourquoi le Secours Catholique et la Fondation pour le logement des défavorisés ont saisi la justice, fin septembre 2025, pour ob-

tenir du juge administratif qu'il enjoigne aux huit préfets d'Île-de-France de faire respecter les objectifs légaux d'attribution de logements sociaux aux ménages les plus modestes, en dehors des quartiers les plus pauvres. Ce contentieux commence à porter ses fruits. Trois préfets (Paris, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise) ont d'ores et déjà décidé de recourir

à leur pouvoir de substitution afin d'attribuer directement des logements sociaux aux ménages les plus pauvres. À ce stade, ces mesures sont présentées comme expérimentales, sur des durées limitées (trois mois à Paris, six mois dans le Val-d'Oise) et sur un nombre restreint de logements (30 logements à Paris, par exemple). ■ **B.S.**



LE SPORT POUR INCLURE

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

Le Secours Catholique, cinq de ses partenaires du Proche-Orient et la Fédération sportive gymnique du travail développent depuis presque trois ans un projet commun qui vise à faciliter l'accès de tous à la pratique sportive. Une manière d'aider les personnes vulnérables, notamment les victimes des conflits armés, à aller mieux et à s'émanciper.

Lorsqu'elle s'est vu proposer de devenir animatrice d'activités sportives, Naheda a hésité. « Je me suis dit que ce n'était pas fait pour moi. Le peu de sport que j'ai fait dans ma vie, c'était pendant l'heure de cours obligatoire à l'école. Ça remonte à plus de vingt ans ! » La mère de famille, employée de Caritas Jordanie, se laisse convaincre. Avec une trentaine d'autres salariés ou bénévoles de l'organisation non gouvernementale jordanienne qui vient en aide

aux personnes exilées et aux enfants défavorisés, elle suit une formation dispensée par la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), fervent défenseur du sport pour tous. Objectif : apprendre à un jeune public éloigné des terrains sportifs à jouer au Frisbee et au handball. La méthode d'apprentissage est souple et inclusive. « Le principe est que tout le monde joue en même temps et reste dans le jeu », explique Michel, bénévole à la FSGT. Pour cela, « on peut réduire le nombre de joueurs par partie ou dégonfler légèrement les ballons pour mettre à l'aise les plus fragiles. On aménage les règles pour les adapter à tous les publics ». Il faut également s'adapter aux réalités du terrain, notamment au manque d'infrastructures publiques. D'où le choix de l'ultimate (match de »

▲ Caritas Jordanie organise depuis près d'un an des rencontres sportives, conviviales et émancipatrices destinées à des publics vulnérables.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

SPORT POUR TOUTES ET TOUS

300 000

de réfugiés syriens, irakiens et palestiniens vivent en Jordanie*.

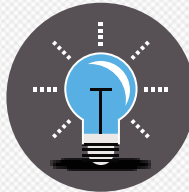
1/4

des habitants du Liban sont des réfugiés. Soit le ratio le plus élevé au monde*.

21 000

enfants vivent avec un handicap causé par les bombardements israéliens sur la bande de Gaza depuis 2023**.

L'IDÉE



Faciliter l'accès à une pratique sportive afin de **renforcer le pouvoir d'agir des personnes vulnérables, notamment des personnes réfugiées** en particulier les femmes, pour conduire à une émancipation individuelle et collective.



AVEC QUI ?

Le projet « Sport pour toutes et tous » est porté par sept partenaires : le Secours Catholique, la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Palestine Amputee Football Association (PAFA), Etijah, Saint Andrew Refugees Service (STARS), House of Peace (HoPe) et Caritas Jordanie.



LES OBJECTIFS

Permettre aux personnes vulnérables de regagner de la confiance en soi et de s'affirmer dans un collectif.

Aider les personnes souffrant de traumatismes de guerre ou du stress de l'exil à se sentir mieux et à retrouver de la joie.

Permettre des rencontres intercommunautaires pour briser les préjugés.

Renforcer les moyens d'agir des acteurs des pays du Sud et encourager les échanges Sud-Sud.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ Mettre en place une gouvernance partagée pour s'assurer que tous les partenaires tiennent une place à part entière dans le projet commun.
- ✓ Accepter que le processus de co-construction prenne du temps et nécessite de mobiliser des ressources humaines, matérielles et financières.
- ✓ S'appuyer sur l'expertise des partenaires étrangers, qui ont une connaissance fine du terrain.
- ✓ Nouer dans chaque pays des partenariats avec des acteurs institutionnels (écoles, université, municipalité, etc.), sportifs (clubs, fédérations, etc.) ou culturels pour accroître l'impact du projet et le pérenniser.

» Frisbee) et du handball, « des disciplines qui se pratiquent en plein air et ne nécessitent pas un équipement trop coûteux ou difficile d'accès ». Proposer des activités sportives peu connues du grand public dans un pays qui ne jure que par le football, c'est aussi un moyen « d'ouvrir les esprits et d'explorer d'autres possibles », estime Rakan Shweihat, coordinateur de projet à Caritas Jordanie. « Nos sociétés nous conditionnent à rester dans le cadre. En montrant qu'on peut changer les règles dans le sport, on fait réaliser qu'il est possible de transformer la société. » Naheda en fait l'expérience. « Je pensais que le sport était réservé aux personnes avec certaines capacités physiques ou avec des moyens financiers pour rejoindre un club privé. J'ai compris qu'en fait tout le monde peut et a le droit de jouer et qu'il faut se battre pour ce droit. »

Un projet régional

Utiliser le sport inclusif comme un moyen pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes vulnérables : telle est l'idée au cœur du projet régional porté par la Fédération sportive et gymnique du travail



EN MONTRANT QU'ON PEUT CHANGER LES RÈGLES DANS LE SPORT, ON FAIT RÉALISER QU'IL EST POSSIBLE DE TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ.



(FSGT), le Secours Catholique et cinq de ses partenaires issus du Proche-Orient : Palestine Amputee Football Association (PAFA), qui sensibilise aux droits des personnes en situation de handicap dans la bande de Gaza, Etijah et Saint Andrew Refugees Service

(STARS), qui travaillent à l'inclusion des femmes et des réfugiés en Égypte, HoPe, qui œuvre pour la consolidation de la paix au Liban, et enfin Caritas Jordanie. Le projet commun se décline en cinq projets pilotes. Chacun des projets est déployé par l'un des partenaires du Sud de la Méditerranée avec des variations. Dans la plaine de la Bekaa, à l'est du Liban, où vit la majorité des réfugiés syriens, HoPe rassemble une fois par semaine des groupes d'enfants libanais, palestiniens et syriens autour d'un Frisbee. Une manière de rapprocher des communautés qui ont de plus en plus de mal à cohabiter. « C'est une démarche complémentaire au travail d'inclusion sociale et de maintien de la paix que nous menons à travers nos formations en communication non violente ou en sensibilité au conflit », considère Khaled Hazeem, coordinateur de projet à HoPe, qui observe déjà des résultats positifs. « Au début, les enfants se regroupaient en fonction de leur nationalité. Et même lorsqu'on les encourageait à se mélanger, ils ne faisaient des passes qu'à des coéquipiers de la même nationalité qu'eux. Mais au fur et à mesure des séances, on réussit à briser ces barrières, ils interagissent davantage et forment un groupe soudé. »

Il aura fallu près de trois ans pour mettre en œuvre le projet « Sport pour toutes et tous ». Le temps d'élaborer une vision commune. « Il ne s'agit pas de cinq projets mis côte à côte mais d'une démarche collective et transnationale », insiste Jamil Kadi, consultant pédagogique. « Le Secours Catholique ne tient pas seulement le rôle de bailleur de fonds et les partenaires étrangers celui de simples exécutants. » Un comi-



REGARD

AURORE FAIVRE, RESPONSABLE PÔLE AFRIQUE DU NORD-MOYEN-ORIENT AU SECOURS CATHOLIQUE

« ENRICHIR SON RÉPERTOIRE D'ACTIONS »

Le projet « Sport pour toutes et tous » est le fruit d'une rencontre avec la FSGT, qui a une riche expérience du développement de projets sportifs inclusifs en France et dans le monde, et l'aboutissement d'une réflexion sur la transformation sociale menée depuis 2019 avec nos partenaires issus du Moyen-Orient. Un groupe de travail inter-associatif a été mis en place début 2023 pour co-construire ce projet régional. C'est pour nos partenaires, qui accompagnent des publics jeunes et des personnes vulnérables, une opportunité d'enrichir leur répertoire d'actions et de travailler avec d'autres structures du bassin méditerranéen. Nous avons démarré cette expérimentation en investissant des fonds propres. Pour innover, il faut parfois oser se lancer sans attendre un appui financier et sans garantie de succès. ■



© STARS

té de gouvernance, composé d'un représentant de chaque membre du projet, se concertent deux fois par an pour adopter les orientations stratégiques. Ce fonctionnement peut « ralentir le processus décisionnel, mais il permet de s'assurer de l'adhésion et de la participation active de tous », estime Jamil Kadi. Impliquer les acteurs locaux, qui ont une connaissance fine du terrain, à la prise de décision permet aussi d'apporter une réponse plus adaptée. « Ils soulèvent des questions auxquelles nous n'aurions pas pensé. Par exemple, la nécessité de gagner la confiance des parents,

notamment ceux qui ne souhaitent pas laisser leur enfant prendre part à des activités en mixité. »

Continuer malgré tout

Le projet « Sport pour toutes et tous » doit s'étendre jusqu'en 2027. Mais dans une région du monde aussi instable, le risque de ne pas être en mesure de conduire une action jusqu'au bout est élevé. Quelques mois seulement après son lancement, le projet est percuté par une actualité dramatique. Israël lance une offensive militaire d'une ampleur inédite sur la bande de Gaza, en réponse aux attaques

du Hamas du 7 octobre 2023. Plus d'un million de personnes sont contraintes de se déplacer plusieurs fois dans l'enclave palestinienne pour se mettre à l'abri. Quinze mois plus tard, la population est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë. « La situation est complexe mais on se donne les moyens de continuer le projet », explique Jamil Kadi. Le partenaire palestinien, qui devait initialement accompagner des personnes en situation de handicap, réoriente son action vers un plus large public. Depuis un an, l'ONG palestinienne organise des animations sportives et ludiques dans des camps de déplacés. Face au dénuement le plus total, elle doit redoubler de créativité. « Nous fabriquons nous-mêmes les ballons en mettant un peu de laine dans des chaussettes », raconte Aya al Othmani, une bénévole de PAFA. « Le matériel sportif n'est pas disponible et quand il l'est, les prix sont exorbitants. » « Avec les autres structures partenaires, on élabore un projet pilote pour trois ans. Avec PAFA, on est en constante réévaluation du projet pilote, précise Jamil Kadi. Mais pas question d'abandonner le projet qui prend encore plus de sens aujourd'hui. » Dans une bande de Gaza anéantie, le jeu est devenu le « seul exutoire » des jeunes déscolarisés, traumatisés par la guerre et dont la seule occupation est de collecter du bois, de l'eau ou de la nourriture, estime Shadi abu Armanah, un animateur de PAFA. Une mère de famille témoigne : « Depuis que mes enfants ont de nouveau accès à des espaces de jeux, ils font moins de cauchemars, moins de crises de larmes et sont beaucoup moins stressés. Jouer les aide à aller mieux. » ■

ILS Y PENSENT AUSSI PAR DJAMILA OULD KHETTAB



© ANTOINEK

KABUBU

L'AMITIÉ PAR LE SPORT

L'association Kabubu, qui signifie « amitié par le sport » en swahili, organise chaque semaine une trentaine de séances de sport (handball, football, danse...) gratuites et ouvertes à tous à Paris, Lyon et Strasbourg afin de rompre l'isolement des personnes exilées. « Porter le même maillot permet de créer des liens, qui peuvent s'épanouir au-delà des stades », explique Stéphane Oyono, porte-parole de Kabubu. Pour sensibiliser à la question de l'accueil des personnes exilées, l'association a créé une « Fresque de la migration ». Un jeu de cartes destiné au grand public, qui retrace le parcours de cinq personnes migrantes. ■

+ Plus d'infos sur : kabubu.fr

PLAY INTERNATIONAL

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Cette association, cofondée par un ancien lutteur professionnel il y a près de vingt-cinq ans et présente dans plusieurs pays africains et européens, a développé une pédagogie innovante qui utilise le sport et le jeu comme des outils éducatifs. La « Playdagogie » permet de « faciliter l'apprentissage de savoirs fondamentaux comme la lecture et les mathématiques, et d'aborder avec un public jeune des sujets de société complexes tels que la lutte contre les discriminations ou la réduction des inégalités de genre », explique Noëlie Agbo, responsable de la communication. Au Burundi, Play International et ses partenaires locaux créent des jeux éducatifs basés sur le rugby et l'ultimate, mixtes et gratuits, pour encourager la pratique sportive féminine et faire progresser l'égalité des genres. « On adapte les règles par souci d'inclusion. On a ainsi imaginé le concept de la « passe féminine » qui oblige un joueur à envoyer le ballon à une coéquipière au cours du jeu avant de marquer un essai ou un point, poursuit la salariée. On termine les séances par un temps de débat entre les jeunes joueurs sur une question de genre, comme la masculinité positive. » ■

+ Plus d'infos sur : play-international.org

RETOUR SUR...

UN ACCUEIL DE JOUR NON MIXTE

À Marseille, le Secours Catholique a ouvert fin décembre un nouvel accueil de jour. Celui-ci est exclusivement réservé aux femmes en très grande précarité. « Proposer un lieu sécurisant aux femmes en difficulté, qui sont nombreuses à ne pas oser pousser la porte d'un accueil classique, est capital », considère Pauline Duclos, ani-

matrice au Secours Catholique. Ouvert les mardis, jeudis et samedis, « Claire Maison » accueille en moyenne une dizaine de femmes – des mères isolées ou des personnes seules – qui viennent se doucher, laver leur linge, cuisiner, passer un moment convivial ou tout simplement se reposer. Le lieu est animé par une équipe entièrement féminine d'une cin-

quantaine de bénévoles, dont plusieurs sont elles-mêmes en situation de précarité. Il s'agit du troisième accueil de jour du Secours Catholique conçu spécialement pour recevoir des femmes à la rue ou logées chez un tiers, dans un habitat insalubre ou dans un hébergement d'urgence, accompagnées ou non d'enfants. ■ D.O.K.



LES « CASSOS » NE SONT PAS DES ASSISTÉS

« Cassos » et « cas social » désignent familièrement une personne marginalisée, incapable de s'en sortir seule. Clément Reversé a rencontré des jeunes ainsi étiquetés en milieu rural. Leur précarité n'est due ni à un manque de réflexion ni à de la passivité, mais à une multiplication de facteurs qui les met au banc de la société. Le sociologue a publié *La vie de cassos*, récompensé début 2026 par le prix du livre contre les inégalités de l'Observatoire des inégalités.

Quand Clément Reversé s'intéresse aux « cassos », c'est pour les réhabiliter, non pour s'en moquer. Il leur a consacré sa thèse de sociologie¹ et un livre : *La vie de cassos. Jeunes ruraux en survie* (éd. Le Bord de l'eau, 2025). En 2017, la région Nouvelle-Aquitaine l'embauche pour enquêter sur le décrochage scolaire en milieu rural. Il rencontre des jeunes sans diplôme dans la Gironde, la Charente et la Creuse. « *Je me suis rendu compte que l'enjeu n'était pas tant le décrochage scolaire que la réputation, explique-t-il. Dans un territoire où tout le monde se connaît, il ne faut pas passer pour le "cassos" du coin.* » Les conséquences de cette stigmatisation sont dramatiques : les entreprises ne vous recrutent pas, on ne vous veut pas comme ami. L'isolement géographique réduit encore les possibilités de s'en sortir.

Le sociologue résume ainsi l'objectif de sa thèse : « *Comprendre le cercle vicieux de la stigmatisation et de la domination des plus pauvres dans un territoire donné.* » Il s'intéresse aux non-diplômés ruraux lors du passage à l'âge adulte, celui où ils cherchent à devenir autonomes. Il les a estimés à 18 000 en Nouvelle-Aquitaine. De 2017 à 2020, il réalise des entretiens avec une centaine de jeunes âgés pour la plupart de 18 à 25 ans. Les rencontres se font *via* les missions locales ou en participant à des soirées, des sorties karting, des parties de console...

Clément Reversé a souhaité, écrit-il, « *rendre justice à un milieu dans lequel [il] trouve ses racines* ». Il a grandi dans la région, dans un milieu social proche de celui de ses enquêtés (ouvrier et populaire), a quitté celui-ci puis est revenu l'étudier. Au début de sa thèse, il a leur âge : 22 ans. Cette proximité est un avantage pour se faire inviter à dîner ou partager des moments du quotidien, mais un inconvénient pour approfondir un parcours chaotique. Quand il est vu comme l'un des leurs, on ne lui confie pas tout, par crainte des commérages. Ses deux terrains lui permettent de recueillir des données complémentaires. Les difficultés sont confiées au sociologue rencontré à la mission locale, les expériences de vie concrètes et certaines réflexions partagées une bière à la main, quand les esprits se libèrent.

Les points communs de ces jeunes : être sans diplôme, avoir

quitté tôt l'école, avoir des parents peu ou pas diplômés. « *Quand ils décrochent scolairement, ils affirment tous avoir "un plan" : travailler, mettre de l'argent de côté.* » Ils ne sont ni passifs ni fainéants, croient au système méritocratique, à la valeur travail vantée par leurs aînés et les discours politiques. Ils pensent qu'il est possible de s'en sortir en étant « *malins* ». Certains citent Bill Gates ou Elon Musk, des « décrocheurs » qui ont réussi. Sauf que le premier a quitté Harvard et le second la prestigieuse université de Stanford où il était inscrit en doctorat. Ces jeunes, eux, n'ont ni CAP ni capital familial. »

“
LEUR ABSENCE DE DIPLÔME
ET LEUR ISOLEMENT
GÉOGRAPHIQUE LES RENDENT
PEU CONCURRENTIELS SUR LE
MARCHÉ.
”

TRANSMETTRE



© CAMILLE BESSE

» « *Il n'y a pas assez de travail* », constate Clément Reversé. Alors que désormais près de 80 % d'une classe d'âge a le baccalauréat, leur seule plus-value est d'être disponibles tout le temps. Avec près de 6,5 millions de personnes inscrites à France Travail (catégories A, B, C, D, E) et seulement 460 000 offres non pourvues, leur chance d'obtenir un emploi stable est très mince. « *À force d'enchaîner des remplacements, des CDD, la précarité devient leur quotidien*. » Pour survivre, ils sont contraints d'accepter ce que d'autres refusent : un inventaire d'une demi-journée à l'autre bout du département, un travail très pénible physiquement, un temps partiel avec des « horaires atypiques », un salaire de misère. Nombre d'entre eux vivent chez leurs parents afin d'économiser un loyer. Pour joindre les deux bouts, ils ont recours à la débrouille : travail non déclaré, revente d'affaires personnelles, comme en témoigne Margot (les prénoms du livre sont des pseudonymes) dans *La vie de cassos*. « *[Elle] m'explique, par exemple, avoir dû vendre son sommier car elle ne pouvait plus payer son loyer entièrement. Mère de famille, elle me raconte en riant qu'il suffit de soulever le matelas tous les matins pour éviter l'humidité et que – paraît-il – dormir sur le sol est bon pour le dos*. » Certains « bons plans » accroissent leur précarité. Manuel, 25 ans, a placé son argent pour le faire fructifier : « *En bout de compte, j'ai dû perdre dans les 3 000*. » Une formation en ligne a coûté à Mélanie plusieurs milliers d'euros, pour un diplôme d'esthéticienne valable uniquement en Espagne.



**CES PARCOURS SONT
MARQUÉS PAR UNE FORTE
REPRODUCTION SOCIALE ET
UNE SUCCESSION DE FREINS.**



Ces jeunes ont parfois recours à des activités illégales. « *Certaines jeunes filles pratiquent le "michetonnage", écrit Clément Reversé, c'est-à-dire l'échange de faveurs sexuelles et/ou érotiques et/ou émotionnelles contre des biens matériels*. » Un plein d'essence, un trajet en voiture, un hébergement. Certains jeunes hommes, quant à eux, ont recours à la revente de drogue, qui peut faire partie de leur stratégie d'insertion professionnelle. Loïc a obtenu un CDD dans une mairie dans le cadre d'un contrat d'engagement jeune, mais ses revenus ne lui permettent pas de vivre décemment.

Revenir des stupéfiants lui a permis d'acheter une machine à laver, un aspirateur, de payer le contrôle technique de sa voiture.

Les parcours de ces jeunes sont marqués par une forte reproduction sociale et une succession de freins. Peu ou pas de livres à la maison, des parents peu ou pas diplômés. Chez

certaines, des violences dans la famille ou en dehors constituent une importante charge mentale, empêchant les apprentissages scolaires. Le sociologue met en garde son lectorat : « *Ce livre aborde certains sujets lourds pouvant heurter ou rappeler des vécus et traumatismes personnels*. »

La liste est longue : addiction et alcoolisme, prostitution, inceste, pédophilie, suicides et tentatives de suicide, viols et violences sexuelles... Tous ces facteurs génèrent un sentiment de fatalité et une absence de maîtrise de son existence. Mépriser les « cassos », écrit Clément Reversé, c'est « *stigmatiser des personnes pour qui le parcours de vie est dominé par des forces sociales, économiques,*

culturelles et symboliques qui leur sont extérieures ». Pour autant, ces jeunes refusent de se voir comme des « assistés », le comble du déshonneur. S'ils vivent « avec » des aides, ils se défendent de vivre « des » aides. La possibilité de se tourner vers une association caritative n'est jamais mentionnée. Aides et prestations sociales « *sont considérées comme un risque pouvant mener à l'inutilité sociale, la paresse et l'oisiveté* », écrit le sociologue. Il regrette que les discours stigmatisants à l'égard des plus pauvres soient repris par ceux qui en sont les victimes. « *On est en train de détruire une solidarité de classe, de hiérarchiser entre les bons pauvres et les mauvais pauvres.* »

Une piste pour s'en sortir : avoir une voiture, pour accéder au travail. Pour échapper aux stigmates du pauvre inutile : fonder sa propre famille. C'est, surtout pour les femmes, une manière d'obtenir un statut honorable : celui de mère de famille. Bien que rarement anticipé, élever un enfant fait se sentir utile quand l'espoir d'une insertion par le travail s'amenuise.

Aujourd'hui, Clément Reversé est maître de conférences à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et chercheur². Les entretiens menés pendant sa thèse lui ont donné de nouveaux sujets de recherche en milieu rural : il travaille à un nouveau livre, qu'il aimerait intituler « Sales pauvres. Pour une sociologie du dégoût de classe » ; à une enquête sur la pédo-prostitution et la prostitution rurales avec la sociologue Johanna Dagorn ; à une autre sur les jeunes LGBT avec son confrère Arnaud Alessandrin. Ses travaux ont un point commun : travailler à une meilleure connaissance des logiques de domination à l'œuvre dans ces territoires peu étudiés. Une manière de réhabiliter ceux qui les endurent. ■

Aurore Chaillou.

1 « Les oubliés du pays de Cocagne. Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine », thèse sous la direction de Joël Zaffran, soutenue le 15 décembre 2021 à l'université de Bordeaux.

2 À l'Utopi, au Cereq de Toulouse et chercheur associé au Centre Émile-Durkheim.



PAR **DELPHINE BONJOUR**, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT « AIDE, ACCOMPAGNEMENT, ACCÈS DIGNE AUX DROITS ET AUX REVENUS » AU SECOURS CATHOLIQUE

« DANS LA SURVIE, ON N'EST PAS EN MESURE DE CHERCHER UN TRAVAIL »

Le non-recours que décrit Clément Reversé est une conséquence des discours dénonçant les « fraudeurs », les « assistés » qui découragent certains de demander leurs droits. Or ces droits permettent à des gens qui ont des problèmes de santé, de logement, d'accès à l'emploi, de surmonter ces difficultés. Quand on est dans la survie, on pense d'abord à se nourrir, se loger et on n'est pas en mesure de chercher un travail.

Rendre les aides automatiques permettrait de contrer cette stigmatisation. Pour les allocataires

du RSA et de la prime d'activité, une simplification des démarches a été mise en place en 2025 : le versement à la source. Mais parallèlement, la lutte contre la fraude s'intensifie et génère des suspensions de droits pour vérification, des réclamations de trop-perçus dont les allocataires ne sont pas toujours responsables et qui déstabilisent leurs revenus.

Contre le non-recours, le Secours Catholique encourage l'expérimentation « Territoires zéro non-recours » dans 39 territoires en France. L'idée : mobiliser tous

les acteurs associatifs, publics pour repérer ceux qui n'ont pas accès à leurs droits. Les jeunes rencontrés par Clément Reversé sont aussi le public cible de « Territoires zéro chômeurs de longue durée », qui propose des emplois en adéquation avec les compétences et les souhaits des personnes, là où elles vivent.

Le Secours Catholique reçoit peu de jeunes, encore moins en milieu rural. Il faudrait développer d'autres formes d'« aller-vers » pour qu'ils se sentent autorisés à demander leurs droits. ■

ENQUÊTE

LA FABRIQUE DES TRAVAILLEURS PAUVRES

PAR **CLÉMENTINE MÉTÉNIER**

La France compte, en 2026, 2,3 millions de travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté. De nombreuses personnes en emploi, dont une majorité de femmes, même employées en CDI, n'arrivent plus à faire face aux dépenses du quotidien et font appel à l'aide des organisations caritatives qui se retrouvent submergées par la demande. En cause l'inflation, mais pas seulement. Depuis vingt ans, le travail s'est précarisé – intérim, apprentissage, temps partiels, horaires morcelés, auto-entrepreneuriat, persistance de bas salaires – et ne garantit plus une vie décente. Face à cette réalité, les associations de lutte contre la pauvreté, dont le Secours Catholique, questionnent l'objectif du plein emploi à tout prix brandi par le gouvernement. Elles appellent à soutenir davantage les personnes les plus éloignées de l'emploi et à garantir l'accès à des emplois décents et rémunérateurs.





XAVIER SCHWEEBEL / SCOF

▲ Après un an et demi de chômage, Yohan a un statut d'auto-entrepreneur. Il habite en colocation, travaille depuis chez lui et est obligé de tout compter : alimentation comme dépenses vestimentaires.

« **E**n travaillant, il m'est arrivé d'avoir besoin d'un colis alimentaire », témoigne Brigitte, 62 ans, agent d'entretien dans une crèche, en Isère. Arthrose cervicale, lombaire, hernie discale, polyneuropathie... cette femme aux traits fatigués, qui travaille depuis ses 19 ans, énumère ses douleurs après plus de trente années de ménage, dont quinze en crèche. La reconnaissance de ces maladies lui a permis, grâce à une pension d'invalidité, de gagner, cette dernière année, 1 420 euros par mois pour 15 heures de travail hebdomadaire. Brigitte ne fait pas réellement partie des 2,3 millions de « travailleurs pauvres » définis par l'Insee, c'est-à-dire les personnes qui exercent un emploi mais ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1 288 euros pour une personne seule). Cependant, même si elle hésite à le dire, Brigitte se sent « travailleuse pauvre ». « Un travailleur peut être pauvre parce qu'il a

une petite rémunération ou parce qu'il a beaucoup de bouches à nourrir. C'est pour cette raison que des personnes au Smic (1 443 euros) ou juste au-dessus n'arrivent pas à s'en sortir et vivent parfois de grandes privations », explique Muriel Pucci, économiste spécialiste des politiques sociales et familiales. En logement social depuis le décès de son mari en 2021, Brigitte ne s'autorise aucun écart. Une fois les factures payées, il lui reste le minimum : « Je ne vais qu'en grande surface, jamais au restaurant ni chez le coiffeur. » Il est arrivé que sa voiture reste en panne durant des semaines sur le parking de son immeuble, son manque de ressources l'obligeant à différer les réparations et à faire à pied le trajet jusqu'à la crèche : 30 minutes de marche au bord d'une route en forte pente et mal éclairée.

Plein emploi

En 2022, Emmanuel Macron faisait du plein emploi un pilier de sa campagne présidentielle. Remettre les gens au travail était la solution miracle pour les sortir de la pauvreté. Pourtant, une étude du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) publiée le 7 mai 2025 bat en brèche cette idée. Tandis que le taux de chômage a reculé de 10,3 % à 7,3 % entre 2015 et 2022, sur la même période, le taux de pauvreté monétaire a légèrement augmenté, passant de 14,2 % à 14,4 %, et la part des personnes se considérant comme pauvres est passée de 12,4 % à 18,7 %. Pour expliquer ce paradoxe, les auteurs du rapport mettent en avant trois facteurs : la hausse de l'inflation, la dégradation de la situation des inactifs, en particulier des retraités, et le type d'emplois créés pour les actifs (avec des contrats temporaires et à temps partiel, ou avec un statut de micro-entrepreneur). « L'adaptation à la nécessaire « flexibilité » du monde du travail a engendré beaucoup de travailleurs précaires dans les secteurs public et privé », observe Jean-Marc Boivin, conseiller au Conseil économique, social et environnemental (Cese) pour Le Mouvement associatif. « C'est principalement l'usage du temps partiel, souvent subi, qui pressure les travailleurs dans le nettoyage et

de nombreux emplois dans le milieu du soin, lesquels concernent surtout les femmes », précise Muriel Pucci, présidente du comité scientifique du CNLE et co-auteur du rapport.

Un temps partiel subi

« J'ai demandé un temps plein mais je n'ai qu'un temps partiel en CDI, soit en moyenne 63 heures par mois. » Après un parcours d'exil long et périlleux depuis la République démocratique du Congo, Gestaline, 35 ans, est auxiliaire de vie, installée à Grenoble depuis dix ans. Elle réajuste ses longs cheveux qui rappellent un métier de coiffeuse au pays et cherche une position confortable. « C'est le dos », murmure-t-elle en grimaçant, « Je pars très tôt le matin, je rentre tard le soir avec de grandes pauses qui ne m'arrangent pas. Je travaille souvent les week-ends, explique la jeune femme. Même si on m'envoie le planning un mois à l'avance, il est régulièrement changé, je n'ai aucune visibilité. » Elle s'occupe seule de ses deux filles de 10 et 5 ans et ne vit pas de son travail. « En septembre j'ai touché 700 euros, 600 en octobre... » Gestaline a longtemps fréquenté les Restos du cœur, mais elle a dû arrêter, les longues heures d'attente empiétaient sur ses horaires de travail. « Environ 600 000 aides à domicile travaillent en France, payées en moyenne 57 % d'un temps plein malgré des journées à forte amplitude horaire », analysent des chercheurs dans un ouvrage de référence¹ consacré à ce métier pénible. En cause, des temps de trajet non rémunérés et un nombre d'heures d'activité calculé au plus juste, omettant les réalités immatérielles et invisibles de leur métier. En parallèle, Gestaline fait de l'animation périscolaire pour l'école de son quartier et au centre de loisirs le mercredi : un contrat en CDD jusqu'en juillet 2027. Malgré cet emploi supplémentaire, elle ne gagne toujours pas suffisamment pour arriver à vivre de son travail et doit compléter ses revenus avec la prime d'activité (PA).

Plus au nord, en Côte-d'Or, Christine, âgée d'une quarantaine d'années et auxiliaire de vie auprès des personnes en situation de handicap, touche également la prime d'activité depuis qu'elle a dû réduire le rythme de ses interventions en raison d'un cancer. « La prime varie selon le nombre d'heures effectuées : moins je travaille, moins le montant est important. Cela devrait être le contraire, considère-t-elle. Si je n'avais pas de problèmes de santé, je prendrais beaucoup plus d'heures. Et lorsque certains mois je travaille moins que d'autres, ce n'est pas de mon fait, mais parce qu'une des personnes dont je m'occupe est hospi-

talisée, par exemple. » Le gouvernement justifie cette logique par le fait que la PA doit « inciter au travail ». « Il y a deux préjugés tenaces dans notre société, constate Sophie Rigard, chargée de plai-

“

LA BAISSÉ DU CHÔMAGE
NE RÉDUIT PLUS LA PAUVRETÉ.

”

doyer Accès digne aux revenus au Secours Catholique. Premièrement l'idée que les allocataires de minima sociaux ne voudraient pas travailler. Et deuxièmement qu'on pourrait gagner plus en ne touchant que des prestations sociales, ce qui découragerait le retour au travail. » Pourtant, dans une récente étude de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE), rendue publique fin 2025, le résultat est à nouveau sans équivoque. « L'emploi est toujours plus rémunérateur que le non-emploi », concluent les experts de l'OFCE, qui précisent cependant qu'ils se sont uniquement basés sur les revenus sans comptabiliser les coûts potentiels du travail (garde d'enfant, trajet entre domicile et lieu de travail...)

Fainéantise

Pour Christine, le soupçon de fainéantise qui pèse sur les personnes privées d'emploi influe sur les décisions des dirigeants politiques, qui pénalisent les personnes en situation précaire. « L'État a repris à son compte ce discours généralisé que l'on entend depuis quarante ans selon lequel il est insupportable que les gens restent chez eux et soient payés soit par l'assurance chômage, soit par nos impôts dans le cadre du RSA », abonde Vincent Lalouette, secrétaire général adjoint de la FSU emploi et agent de France Travail. »

COMPRENDRE



XAVIER SCHWIBEL / SCCF

▲ Brigitte, agente d'entretien en crèche, ne s'autorise aucun écart. Une fois les factures payées, il lui reste le minimum : « Je ne vais qu'en grande surface, jamais au restaurant ni chez le coiffeur. » Il est arrivé que sa voiture reste en panne durant des semaines sur le parking de son immeuble.

» Par-delà la faiblesse de ses revenus, c'est aussi leur irrégularité qui précarise Christine. Elle se retrouve parfois dans une situation où elle n'a pas assez travaillé pour maintenir le même niveau de PA tout en ayant trop travaillé pour percevoir un RSA qui compenserait cette perte. « Ainsi, ce trimestre, j'ai perdu 140 euros chaque mois. Ces calculs compliqués sont épuisants. Et cette variation constante m'empêche de m'organiser. » Conçu à l'origine comme devant compenser les faibles revenus, le calcul des prestations sociales contribue à l'instabilité des ressources des personnes en précarité, et contribue finalement à la situation d'insécurité qu'elles subissent.

« Passer du RSA à taux plein à un revenu issu de l'emploi, quand c'est un contrat court, à temps partiel, et c'est souvent le cas, entraîne immédiatement un « recalcul » des droits au RSA, ce qui impactera les revenus de la personne trois mois plus tard, notamment en diminuant le niveau des aides », explique Marion Ducasse, salariée de l'association Aequitaz, partenaire du Secours Catholique, qui travaille auprès de personnes au RSA. « Ce décalage est un vrai problème. » Pénalisées, d'une part, par des dispositifs d'aide pensés au plus juste et guidés par

une logique de « remise au boulot », les personnes éloignées de l'emploi le sont, d'autre part, par les réalités du marché du travail. En 2022, la Cour des comptes constatait en effet un accès à l'emploi plus difficile pour elles : « Au total, sept ans après l'entrée au RSA d'une cohorte d'allocataires, seuls 34 % sont en emploi », dont à peine un tiers de façon stable.

La précarité des auto-entrepreneurs

Outre le salarié précaire, l'autre profil récurrent parmi les travailleurs pauvres est celui de l'auto-entrepreneur. « Il y a dix ans, quand ce statut a été créé et promu, plein de dispositifs d'accompagnement ont fleuri, rappelle Marion Ducasse. Beaucoup de gens abîmés par le salariat et des formes de management dures ont été séduits par ce modèle où il y a de la liberté en allant vers des métiers passion. »

Vacataire pendant des années à l'université, sans aucune visibilité sur ses horaires – « mes interventions étaient annulées au dernier moment » – sans rémunération stable, sans sécurité ni retraite, Jeni, 45 ans et mère seule d'un enfant, a sauté le pas pour avoir un minimum de prise sur sa vie. Aujourd'hui, dans sa mission d'accompagnement d'en-

“
53% DES TRAVAILLEURS
PAUVRES DÉCLARENT NE PAS
MANGER À LEUR FAIM.
”

fants en phobie scolaire, en tant qu'auto-entrepreneur, elle dit avoir retrouvé du pouvoir d'agir. Cependant, financièrement, elle galère. « Je gagne entre 600 et 800 euros par mois, je n'épargne rien depuis plusieurs années », témoigne-t-elle. Elle a dû faire un emprunt auprès de ses parents pour réparer sa voiture, elle n'achète aucun vêtement neuf, pas de produits bio ou locaux, elle coupe son chauffage et ne part en vacances que dans un logement prêté. Alors que les auto-entrepreneurs représentent la moitié des 4,4 millions de travailleurs indépendants non salariés en France, leur condition économique est systématiquement plus difficile que celle des autres indépendants, selon une étude de l'Insee publiée le 21 mai 2025. Yoan, pour sa part, n'est pas « officiellement » pauvre mais « se sent précaire ». Ex-consultant chez Renault, cet homme de 35 ans a voulu changer de métier. Basé à Chambéry, son statut d'auto-entrepreneur lui permet d'accompagner les associations dans leur gouvernance. Mais ses revenus peinent à décoller... « J'oscille entre 1 000 et 1 800 euros par mois toutes aides comprises (dont l'allocation spéci-



XAVIER SCHWEEB / SCOP

fique de solidarité), avec des prestations que je facture entre 500 et 1 200 euros. J'habite seul et je compte mes achats alimentaires... » Dans un baromètre sur les travailleurs pauvres publié par Andès et Ipsos en avril 2025, 53 % des répondants déclarent en effet ne pas manger à leur faim. Si Yoan a adopté ce statut par choix, il se sent découragé et hésite à retourner vers un emploi salarié : « On ne cotise pas et rien n'est fait pour nous accompagner. Que toucheront les premiers retraités de l'auto-entrepreneuriat dans trente ans ? » >>>

▲ Auto-entrepreneuse, Jeni gagne entre 600 et 800 euros par mois. Elle n'achète aucun vêtement neuf, pas de produits bio ou locaux, et ne part en vacances que dans un logement prêté.

FOCUS

DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EXPLOITÉS

« On nous demande de venir à 2 heures du matin, nous n'avons pas de pause ni le droit d'aller aux toilettes pour un salaire de 600, parfois 800 euros par mois. » Comme Aboubacar, Malien âgé de 30 ans travaillant dans la livraison de colis, des centaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière en France connaissent des situations d'exploitation, sans droits ni protection. C'est un effet ricochet de notre politique migratoire de plus en plus restrictive. Les difficultés croissantes pour obtenir ou renouveler un titre de séjour

font le jeu d'employeurs peu scrupuleux quant aux droits des travailleurs, notamment dans les métiers en tension (BTP, sécurité, aide à la personne...). Très faciles d'accès, les plateformes de livraison sont recherchées par les personnes sans papiers qui veulent gagner de l'argent rapidement et/ou ne pas dépendre d'un employeur. Pour pouvoir travailler, beaucoup de livreurs sous-louent des comptes à des compatriotes en situation régulière, en échange de pourcentages sur leurs courses. D'autres utilisent pour s'inscrire de

faux documents justifiant d'une présence légale en France. « Mais ils sont vite pris au piège », explique Oumaima Aouad, coordinatrice de la Maison des coursiers à Paris : revenus faibles, conditions de travail désastreuses, aucune amélioration possible de leur situation. Le Secours Catholique et d'autres acteurs militent pour une régularisation large et rapide des travailleurs et travailleuses sans papiers, afin de protéger ces milliers de personnes en leur conférant des droits et de leur permettre de s'extraire de la pauvreté. ■

COMPRENDRE

» « À ceux qui combinent aujourd'hui RSA et petits revenus de l'auto-entreprise, on conseille de retourner au salariat, quel que soit l'emploi, car leurs activités ne sont pas viables. C'est violent ! » observe Marion Ducasse.

Cercle vicieux

La Loi pour le plein emploi, promulguée le 18 décembre 2023, n'entre pas dans le détail des statuts mais propose, pour atteindre un taux de chômage à 5 % d'ici 2027, d'apporter un meilleur accompagnement socioprofessionnel à tous les demandeurs d'emploi. C'est en tout cas l'objectif annoncé de la refonte de Pôle emploi en France Travail, de la création du Réseau pour l'emploi ainsi que de l'obligation pour chaque personne à la recherche d'un emploi de s'inscrire à France Travail. « On est ainsi passé de 6,5 millions de personnes inscrites à 7,7 millions de personnes », détaille le secrétaire général adjoint de la FSU Emploi, Vincent Lalouette... Pour 458 000 emplois vacants fin 2025. Cet agent de France Travail précise que 90 % des offres d'emploi sont des temps partiels ou des contrats courts principalement dans l'hôtellerie-restauration, l'aide à la personne, la sécurité... Soit seulement 10 % d'offres d'emploi en CDI à temps plein. « Depuis une trentaine d'années, tous les programmes successifs de lutte contre le chômage ont été pensés dans une vision à court terme pour réduire le volume du chômage et non pas pour lutter contre la précarité professionnelle », analyse Jean-Marc Boivin. Si Vincent Lalouette reconnaît la volonté de France Travail de proposer un meilleur accompagnement, il critique le cercle vicieux qui découle de ce corpus législatif : « Les gens qui travaillent un peu peuvent ouvrir des droits à l'Assurance chômage, peu élevés, pour rentrer dans nos fichiers et être indemnisés en tant que demandeurs d'emploi. Mais rapidement ils doivent retrouver du boulot : des contrats courts et/ou souvent à temps partiel, sans utiliser au mieux leurs compétences, etc. Beaucoup ne font finalement que des allers-retours entre le marché du travail et France Travail »

Pour Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté (DIPLP), « l'objectif du plein emploi n'est pas discutable. On y a tout intérêt d'abord parce que c'est un signe qu'une société va mieux. Donc l'objectif est juste. » Pour elle, « la question des conditions et du temps de travail est un autre débat qui n'était pas compris dans la Loi plein emploi ».

Mais une bonne politique de l'emploi peut-elle se faire sans penser à l'amélioration des conditions de travail ? Pour les associations, la réponse est sans appel. « L'objectif du plein emploi n'est viable que s'il permet réellement de sortir de la pauvreté, or aujourd'hui on est plutôt dans le plein emploi précaire », considère Sophie Rigard, du Secours Catholique, qui regrette « une volonté politique d'affaiblir les protections

des personnes sans emploi : restriction de l'accès à l'assurance chômage, augmentation des contrôles ciblant les allocataires des minima sociaux et à France Travail, aggravation des sanctions. Ce double mouvement de fragilisation des

“
AUJOURD'HUI ON EST PLUTÔT
DANS LE PLEIN EMPLOI
PRÉCAIRE.
”

droits et de pression accrue contribue à affaiblir le pouvoir de négociation des personnes face aux employeurs et, in fine, cela tire le marché du travail vers le bas ». Nathalie Hanet, présidente de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), s'interroge : « L'intention [de l'État] est-elle de remettre à l'emploi, à tout prix, tout un chacun, ou n'aurait-on pas raison d'accompagner un peu plus durablement les gens pour les guider vers un emploi stable et dans lequel ils auront plutôt plaisir, intérêt à rester ? »

Lutter contre la pauvreté laborieuse

« Notre société crée suffisamment de richesses pour que chacun puisse vivre dignement de son travail », estime Sophie Rigard. Pour la chercheuse Muriel Pucci, il faudrait pour cela envisager de « réguler l'usage des temps partiels, notamment pour des emplois publics comme les AESH dans les écoles ». L'association SNC va plus loin. Dans un rapport intitulé « Rechercher le plein emploi mettra-t-il fin à la précarité ? » elle



préconise d'adopter le taux d'emploi stable, et non précaire, comme mesure de « plein emploi » : « *C'est-à-dire de ne considérer dans la catégorie plein emploi que les emplois en CDD de plus de six mois et ceux en CDI* », précise Nathalie Hanet. Pour la salariée d'Aequitaz Marion Ducasse, il est urgent de mettre autour de la table « *les fédérations d'employeurs et les employés éloignés de l'emploi, et d'écouter celles et ceux qui sont au RSA et à l'AAH et qui disent : « J'étais aide-soignante, enseignante, ingénieur, maçon, taxi et je ne peux plus y retourner* ». Ces trajectoires ont à nous apprendre sur les conditions de travail dans notre pays ». « Donner la voix aux concernés » fait aussi partie des 20 préconisations de l'avis voté en février 2024 par la commission travail du Cese sur la question des travailleurs pauvres. Pour Jean-Marc Boivin, à l'origine de l'auto-saisine, le dialogue social est la clé : « *Que veulent ces personnes en galère ? De quoi ont-elles besoin ? Elles ne disent pas qu'elles veulent plus d'aides de l'État mais un travail qui les valorise, dans lequel elles s'épanouissent et qui leur permette d'assumer leurs responsabilités familiales.* »

Lucas Graeff, directeur d'une agence d'aide à domicile à Grenoble, fait partie des employeurs attentifs à ces questions : « *Notre mission est de rendre la qualité du travail possible : éviter les longs trajets, respecter les temps de pause et les rythmes de chaque personne car c'est un travail relation-*

nel, et l'invisible ne se quantifie pas. » Développer les bonnes pratiques des entreprises, c'est justement l'objet d'un « Livret de pratiques inspirantes à destination des entreprises » publié en août 2025 par la DIPLP pour cibler les freins sociaux des salariés : logement, mobilité, mode de garde, illettrisme... Rien de contraignant pour les employeurs, mais il constitue une première étape de recensement et de visibilisation des « bonnes pratiques », nécessaire selon Anne Rubinstein qui est à son initiative (lire le grand entretien, p. 22). Autre cheval de bataille de la commission travail du Cese, partagé par les associations : plancher sur un dispositif de cumul du RSA, et d'autres aides sociales, avec les revenus issus de la reprise d'activité, qui sécuriserait le travailleur. « *Il faut pouvoir maintenir ces aides de manière dégressive, plutôt que de les baisser ou de les arrêter brutalement, pour laisser le temps aux personnes qui retrouvent du travail de se stabiliser professionnellement et financièrement* », estime Jean-Marc Boivin. L'allocation sociale unique (ASU), qui vise à regrouper plusieurs aides financières (RSA, PA, aides CAF) à destination des familles monoparentales et des étudiants précaires, irait-elle en ce sens ? En une phrase, Gestaline conclut : « *On ne demande pas des millions mais juste de vivre...* » ■

▲ **Auxiliaire de vie en temps partiel subi, Gestaline et obligée d'exercer une seconde activité ; elle fait de l'animation périscolaire pour l'école de son quartier et au centre de loisirs le mercredi.**

1 *Aide à domicile, un métier en souffrance*, d'Emmanuelle Puissant, Annie Dussuet et François-Xavier Devetter, Éditions de l'Atelier, 2 023.

L'ENTRETIEN

« LE SUJET DES TRAVAILLEURS PAUVRES N'A PAS ENCORE ÉMERGÉ DANS LE DÉBAT PUBLIC »

Comment améliorer la condition des personnes qui travaillent et qui sont malgré tout en situation de pauvreté ? Quel dialogue engager avec les employeurs ? Pourquoi cette réalité n'est-elle pas davantage prise à bras-le-corps par l'État ? Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la pauvreté, s'est récemment penchée sur le sujet. Pour elle, il est grand temps que la question des travailleurs pauvres s'invite dans le débat public.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CLÉMENTINE MÉTÉNIER**
ET **GESTALINE BETA LUZIZILA**

PARCOURS

ANNE RUBINSTEIN

1961 :

Naît à Enghien-les-Bains.

Décembre 2012-Avril

2014 : Chef de cabinet de la ministre des Droits des femmes – Porte-parole du gouvernement.

Février 2019 – Juin 2022 :

Directrice de cabinet à l'AP-HP.

Depuis décembre 2023 :

Déléguée interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la pauvreté (DIPLP).

GESTALINE BETA LUZIZILA

1987 :

Naît à Kinshasha (République démocratique du Congo).

2015 :

Arrive en France après des années sur les routes migratoires.

2020 :

S'installe à Grenoble et depuis travaille en tant qu'auxiliaire de vie.

Gestaline Beta Luzizila : Je suis une mère seule avec deux enfants de 10 et 5 ans et j'habite Grenoble depuis dix ans. Je travaille comme auxiliaire de vie et, en parallèle, au périscolaire d'une école et dans un centre de loisirs. Le travail auprès des personnes âgées est lourd et dur, et je reste très peu payée. Comment se place l'État pour nous aider : est-il derrière ou devant nous ?

Anne Rubinstein : Vous êtes malheureusement dans une situation où vous êtes obligée de cumuler plusieurs emplois pour vous en sortir. Ce qui est en jeu, c'est plutôt l'organisation de votre travail et non l'emploi que vous exercez. Parce que tous ces métiers de l'humain et du lien structurent notre société et nous en aurons toujours besoin. En revanche, on ne doit pas être en situation de pauvreté en les exerçant. La situation que vous décrivez montre bien que l'État, que je représente, et les employeurs ont un effort à faire. De fait, la Fédération des travailleurs de l'aide à domicile n'est pas la branche professionnelle pour laquelle c'est le plus simple de répondre à la ques-

tion des travailleurs pauvres, faute, selon elle, d'un modèle économique viable. Elle explique ne pas pouvoir facturer aux clients l'intégralité de ce que coûte la prestation. De plus en plus d'entreprises privées cherchent un modèle économique rentable au détriment des professionnelles que vous êtes, c'est une réalité. Gestaline, avez-vous un logement ?

G.B.L. : Oui, un appartement en logement social mais nous sommes à l'étroit ; à cause de mes faibles revenus, je ne peux pas accéder à un appartement plus grand.

A.R. : L'un des leviers à l'échelle individuelle est de faire jouer la concurrence sur un territoire, parce qu'il y a quand même des employeurs plus vertueux que d'autres qui prennent en considération les em-



XAVIER SCHWELB / SCOF



ployées. Si vous partez toutes, ils ne vendront plus leurs prestations. Ils ont donc un intérêt à changer leurs pratiques. Moi, à mon niveau en tant que représentante de l'État, j'accompagne la recherche de solutions. J'ai publié ce livret « Travailleurs pauvres – Pratiques inspirantes à destination des entreprises » pour investir ce sujet dont l'État ne s'est pas encore saisi. Aucun dispositif particulier n'est mis en place à l'égard des entreprises pour qu'elles changent leurs pratiques. L'objectif est qu'on arrive à repérer les employeurs attentifs à ces questions.

C.M. : La volonté de la DIPLP [déléguee interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la pauvreté] est de favoriser les

bonnes pratiques des entreprises. Est-ce que vous suivez leur mise en œuvre ? Et que faire pour généraliser celles qui fonctionnent ?



IL FAUT QU'UN DÉBAT PUBLIC SOIT ENGAGÉ SUR CETTE QUESTION POUR QUE LES ENTREPRISES SE DEMANDENT SYSTÉMATIQUEMENT : QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE ?



Pourrait-on imaginer des lois ou règlements qui contraindraient ou inciteraient fortement les entreprises à prendre des mesures que l'on sait efficaces pour lutter contre la pauvreté des travailleurs ?

A.R. : C'est le travail des commissaires à la lutte contre la pauvreté qui existent sur tout le territoire depuis 2019. Ils vont chercher des partenaires pour pouvoir mettre en place des pactes locaux de solidarité qui doivent obligatoirement prévoir une mesure d'impact. Comme nous partons des bassins de vie, ça dépend des priorités de chaque territoire. Quand il s'agit d'agir pour les travailleurs pauvres, on est accompagné par les clubs des entreprises. C'est vraiment de la dentelle, c'est une autre conception des politiques publiques, c'est-à-dire que ce ne sont pas des dispositifs qui passent par des appels à projets mais on crée les conditions, localement, sur la base d'un diagnostic et d'une volonté commune. Plus largement, il faut qu'un débat public soit engagé sur cette »

COMPRENDRE

» question pour que les entreprises se demandent systématiquement : qu'est-ce qu'on peut faire ?

G.B.L. : Oui, car il y a encore trop d'abus pour nous, femmes travaillant dans le soin. J'adore mon travail mais je suis découragée car je ne sais jamais quelle rémunération je vais avoir. J'espère obtenir la prime d'activité. Que comptez-vous faire pour éviter que ces prestations sociales fluctuent quand on travaille un peu plus ?

A.R. : C'est tout l'objet de l'allocation de solidarité unifiée (ASU) qui devrait voir le jour dans le cadre d'un projet de loi au premier trimestre. La volonté du gouvernement est de concevoir les trois allocations de base que sont le revenu de solidarité active (RSA), l'aide personnalisée au logement (APL) et la prime d'activité (PA) selon les mêmes modalités. Cela pour qu'il y ait toujours un gain au travail, car aujourd'hui personne ne s'y retrouve. Savoir à l'avance ce que vous allez pouvoir toucher le mois suivant est extrêmement important. L'autre appui est la solidarité à la source qui simplifie les démarches pour les usagers : tout est automatisé quand vous gagnez un peu plus ou un peu moins chaque mois.

C.M. : Comment l'ASU pourrait-elle résoudre concrètement la question des effets de seuil et de l'instabilité des revenus, notamment lorsque des personnes quittent le RSA plein pour un contrat précaire ?

A.R. : L'objectif c'est d'y parvenir, les modalités restent à définir. Notre modèle socio-fiscal doit évoluer parce qu'il est devenu trop complexe. L'allocation de solidarité unifiée est une première brique, elle va permettre un cadre qui ensuite donnera lieu à un débat. C'est politiquement sensible, techniquement très complexe, donc

nous sommes dans la phase d'identification des perdants, des gagnants, des effets à attendre, etc.

C.M. : Comment lutter contre cette croyance profondément ancrée dans la société selon laquelle les aides sociales sont perçues par des personnes qui ne veulent pas travailler ?

A.R. : C'est tout le procès en assistantat qui laisse à penser que si vous ne travaillez pas, c'est que vous êtes un fainéant. Cela dit, concernant les travailleurs pauvres, la question n'a pas encore émergé dans le débat public. C'est-à-dire qu'on ne parle jamais des gens qui travaillent et qui restent dans des boucles de précarité. Or, et

“
**LE PLEIN EMPLOI, OU EN
TOUT CAS UNE BAISSE DU
CHÔMAGE, NE PRODUIT
PAS IMMÉDIATEMENT UNE
BAISSE DE LA PAUVRETÉ.**
”

Gestaline le prouve, il ne suffit pas de travailler pour sortir de la pauvreté. De fait, quand vous travaillez sur la pauvreté, vous vous apercevez que malheureusement, le plein emploi, ou en tout cas une baisse du chômage, ne produit pas immédiatement une baisse de la pauvreté. Par conséquent, il faut prendre en compte la question de la pauvreté en conditions de vie, sinon on passe à côté du travailleur pauvre. Vous pouvez avoir un Smic et être pauvre en conditions de vie, parce que vous habitez dans une zone tendue où le loyer est élevé, que vous êtes une femme en situation de monoparentalité, etc.

C.M. : Vous rencontrez beaucoup d'employeurs dans tous les secteurs d'activité. Comment réagissent-ils sur la question des travailleurs pauvres ?

A.R. : Les employeurs ont très peur de l'aborder car si la conclusion est qu'il faut augmenter tous les salaires, le débat est clos. Pour moi, il faut plutôt aborder le sujet sur les changements à opérer du côté des employeurs, pour que tous les travailleurs puissent vivre décemment. Je rencontre énormément d'entreprises qui me demandent ce qu'elles peuvent faire pour aider un employé à trouver un logement, une voiture, garder ses enfants... Des solutions existent. Mais vous n'entendez jamais le terme « travailleur pauvre » dans le débat public. Je ne me souviens pas d'avoir déjà entendu un homme ou une femme politique poser cette question pour un débat de société. Pourtant le travail protège, et le plus important est de permettre le plus possible l'accès à l'emploi.

C.M. : La Loi pour le plein emploi promulguée le 18 décembre 2023 ne semble pourtant pas avoir engagé ces réflexions et prône le plein emploi à tout prix sans améliorer les conditions de travail...

A.R. : La Loi pour le plein emploi est une loi sur l'emploi. L'emploi et le travail sont deux notions différentes. Je pense qu'on a tout intérêt au plein emploi pour nombre de raisons, d'abord parce que c'est le signe qu'une société va mieux, que la croissance repart. Cette loi était nécessaire pour refondre France Travail qui fait un travail important d'accompagnement des gens vers l'emploi pour redonner de l'autonomie aux personnes. Car c'est quelque chose qui s'est perdu en route : dans RMI, il y avait « insertion », dans RSA « activité ». Personne ne s'est vraiment occupé d'aller chercher les gens qui touchent cette prestation pour



XAVIER SCHWEEBEL / SCCF

les emmener vers un emploi. La loi a eu l'intérêt de poser comme une obligation à l'ensemble de la société la question de l'accompagnement ; malgré le passage du RMI au RSA avec la priorité de la conduite vers l'emploi, des tas de gens étaient délaissés, on leur donnait leurs 560 euros en imaginant qu'en plus il fallait qu'ils disent merci. La moindre des choses est quand même qu'on puisse leur donner les moyens d'accéder à une activité, un emploi et un accompagnement.

C.M. : Cependant certains observateurs disent que la pression croissante exercée sur les demandeurs d'emploi par les dernières réformes du chômage et du RSA les pousse à accepter de travailler dans de

mauvaises conditions financières et matérielles. La loi ne pousse pas vers une amélioration par les entreprises des conditions de travail et de rémunération, au contraire.

A.R. : Dire que la Loi plein emploi crée de nouvelles formes de précarité est pour moi un raccourci, voire un contresens, car c'est la façon dont les employeurs agissent qui crée ces formes de précarité. Les associations ont raison d'être vigilantes, mais nous n'avons pas encore assez de recul sur les effets de cette loi. Il faudra être prudents et veiller à identifier d'éventuels effets pervers. Il est en effet évident qu'il faut maintenant s'attaquer à la question du travail. Quelle organisation du travail souhaite-t-on, mais aussi comment faire pour que le travail rémunère mieux ? En tout

cas, mieux que les prestations sociales. Concernant la question des conditions de travail, du temps de travail, du travail fractionné, c'est un autre débat qui est à mener. Les gouvernements successifs ont posé des jalons, mais je pense que l'on n'est pas dans la meilleure période politique pour avoir ce grand débat : derrière l'emploi, quel travail ? Ça pose aussi la question de l'emploi des seniors, de l'emploi qui ne permet pas aux jeunes d'y accéder tout de suite, etc. L'urgence, en revanche, et qui interroge beaucoup, c'est que le plein emploi n'est pas corrélé à la baisse de la pauvreté. Quelles sont alors les conditions pour qu'un pays fasse reculer son taux de pauvreté, si ce n'est pas de créer des emplois ? On doit plancher urgemment là-dessus. ■

POUR UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET UN FILET DE SÉCURITÉ POUR TOUS

Dans un récent rapport, l'Organisation internationale du travail (OIT) alerte sur la pauvreté de centaines de millions de travailleurs dans le monde. En cause, l'étendue de l'emploi informel et le manque de protection sociale, mais aussi la faiblesse des rémunérations dans de nombreux pays.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

« *La résilience de la croissance et la stabilité des chiffres du chômage ne doivent pas nous détourner d'une réalité plus profonde : des centaines de millions de travailleurs demeurent piégés dans la pauvreté, l'informalité et l'exclusion* », déclarait récemment Gilbert F. Houngbo, directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT). Dans son rapport annuel sur l'emploi et les tendances sociales paru le 14 janvier, l'OIT souligne en effet que si le taux de chômage mondial devrait se maintenir à 4,9 % en 2026, soit environ 186 millions de personnes, des cen-

taines de millions de personnes qui travaillent restent néanmoins « *privées d'emplois de qualité* ». Au total, évalue l'institution, ce sont près de 300 millions de travailleurs qui continuent de vivre dans l'extrême pauvreté, gagnant moins de 3 dollars par jour, tandis que l'informalité progresse : 2,1 milliards de travailleurs devraient occuper des emplois informels en 2026, avec un accès limité à la protection sociale, aux droits au travail et à la sécurité de l'emploi. Bruno Dabout est délégué général du mouvement international ATD Quart Monde qui agit dans différents pays auprès des tra-

AVIS D'ACTEUR

BRUNO DABOUT, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

« LE MÉPRIS SOCIAL EMPÊCHE LES AVANCÉES POLITIQUES »

En France, comme à l'international, la question est celle de l'accès à une protection sociale suffisante et à un travail reconnu à sa juste valeur qui permettent de vivre et de faire vivre sa famille dignement. Or l'un des premiers freins à cela, partout dans le monde, est le mépris social envers ces ménages pauvres, qui empêche des avancées politiques parce qu'on ne les pense pas nécessaires. Il faut savoir qu'en France, les familles les plus démunies n'ont eu accès aux allocations familiales

qu'à partir de 1978, trente ans après la mise en place de la Sécurité sociale. Et ce n'était pas une question de moyens, mais parce qu'on estimait qu'elles ne les méritaient pas. Aujourd'hui encore, le soupçon de fainéantise qui pèse sur les personnes qui ne sont pas insérées dans le marché du travail ou le sont de manière instable, explique la logique "incitative" du RSA et de la prime d'activité qui fait reposer sur les personnes la responsabilité de leur situation. De même, le manque de reconnaissance de nombreux

métiers pourtant utiles, voire essentiels, au bon fonctionnement de la société conduit à des conditions de travail précaires et des niveaux de rémunération trop faibles. Il est indispensable d'écouter les premiers concernés pour comprendre les ressorts de leur situation, leurs contraintes, leurs besoins, mais aussi leur contribution (réelle et/ou potentielle) en termes de services rendus et de richesse produite. C'est cette logique qui guide, en France, le dispositif "Territoires zéro chômeurs de longue durée". ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

À LIRE



Les femmes du lien - La vraie vie des travailleuses essentielles, de Vincent Jarousseau, éd. Les Arènes

Dans ce roman photo, le photographe rend hommage aux "travailleuses essentielles" que la crise sanitaire a mises en lumière, suivant huit femmes durant deux ans. Il restitue leurs paroles et décrit leurs conditions de travail et de vie pour faire connaître au lecteur les réalités de ces métiers du lien.



À VOIR SUR LE WEB

"Analyse de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale entre 2015 et 2022", CNLE, avril 2025

bit.ly/45RJXvX

Manifeste pour un travail décent et durable, Ceras

bit.ly/4kjqOzD



À ÉCOUTER

"Être pauvre", de Rémi Dybowski-Douat, France Culture, 2018

Cette série documentaire pour le podcast LSD de France Culture, explore la pauvreté sous toutes ses formes et le sentiment de honte qui peut l'accompagner. Déclinée en quatre épisodes, elle aborde la pauvreté en zone rurale et l'appauvrissement de la classe ouvrière.

Accessible sur France Culture : bit.ly/45z7fqm



À VOIR



"L'histoire de Souleymane", de Boris Lojkin : 48 heures de la vie d'un jeune Guinéen sans papiers qui pédale à toute allure pour livrer des repas dans Paris. Un portrait sans faille de l'exploitation des travailleurs sans papiers.

vailleurs et travailleuses du secteur informel. « Ces personnes sont souvent méprisées », dit-il. Le premier enjeu est de faire en sorte qu'elles s'organisent et qu'elles soient reconnues par le reste de la population, « dans le but de les sécuriser, qu'elles ne subissent plus, notamment, le harcèlement des policiers ou les abus des clients ». L'idée est également de créer autour d'elles un réseau social qui puisse favoriser leur accès à l'emploi formel. « Même si ce n'est pas une garantie de sortie de la pauvreté, précise Bruno Dabout. Tout dépend des conditions de travail. » Rapporteur auprès des Nations unies sur les questions de grande pauvreté, Olivier de Schutter regrette la faiblesse des salaires que l'on observe dans de nombreux pays en développement. Il l'explique en partie par la quête de la compétitivité-coûts des entreprises pour satisfaire les clients internationaux. « Le maintien des travailleurs dans la pauvreté reste [ainsi] considéré comme la source d'un avantage comparatif », analyse-t-il dans un rapport paru en 2023¹. Un autre facteur majeur est l'affaiblissement des mouvements syndicaux, estime l'universitaire belge, « causé en partie par des évolutions structurelles mais aussi par les atteintes aux droits syndicaux ». Dans son rapport, l'OIT préconise une plus juste répartition de la valeur dans le commerce international et les chaînes d'approvisionnements associées, et le développement de moyens de production, d'infrastructures et de formations dans les pays les plus pauvres. Olivier de Schutter, pour sa part, recommande la généralisation du « *salaire minimum vital* » indexé sur le coût de la vie, et défend le principe d'une rémunération équitable, liée à la fois à la valeur économique créée par le travailleur et à la contribution apportée à la société. Enfin, pour Bruno Dabout, on ne peut pas attendre que tous les travailleurs informels basculent dans l'emploi formel pour pouvoir bénéficier d'un filet de sécurité : « Pour protéger ces personnes et leurs familles, notamment en cas de maladie, il faut penser des systèmes de protection sociale, sur la base de la cotisation ou/et de financements publics, décorrélés du travail formel. » ■

¹ "Les travailleurs pauvres : une approche des salaires fondée sur les droits humains", juillet 2023.

RENCONTRER



PARCOURS

1980 :
Naissance à Belfort

2013 :
S'engage au sein
de l'association
« Nous aussi »

Mai 2023 :
Intervient au Parlement
européen, à l'occasion
du 5^e Parlement des
personnes handicapées

Décembre 2023 :
Est élue présidente
de l'association
« Nous aussi »

XAVIER SCHWIBEL / SCDF

FLORENCE JABLONSKI, PRÉSIDENTE DE « NOUS AUSSI »

DÉFENDRE LES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

PAR AUREORE CHAILLOU

Depuis qu'elle s'est engagée au sein de l'association « Nous aussi », Florence Jablonski se bat pour faire progresser les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle représente ses pairs auprès des institutions françaises, des associations du champ du handicap et jusqu'au Parlement européen.

« **L**e jour où les personnes handicapées seront reconnues comme tout le monde, j'aurai réussi », confie Florence Jablonski. À 45 ans, elle a déjà participé à plusieurs congrès de l'association « Nous aussi », mais c'est le premier depuis qu'elle en a été élue présidente, fin 2023. En ce matin de novembre, c'est elle qui doit prononcer le discours pour accueillir les participants. Pour contenir le trac, elle sourit le plus possible. Près de 400 personnes sont réunies au Palais des congrès de Dunkerque pour réfléchir aux changements qui sont intervenus pour les personnes porteuses de handicap depuis 2005, année où la loi a reconnu qu'elles avaient les mêmes droits que tous les citoyens. « Dans les sujets importants pour nous, il y a le travail », rappelle Florence Jablonski à l'assemblée : « pouvoir travailler en Ésat¹ ou dans le secteur ordinaire. La santé : pouvoir donner son sang, choisir sa fin de vie. Le sport : pratiquer une activité, c'est important pour la santé. La citoyenneté : voter en pensant à l'accessibilité. S'auto-déterminer,

cela veut dire choisir. » Son discours terminé, elle envoie des baisers aux participants, qui l'applaudissent. Elle respire un grand coup, revient au micro. Elle tient à dire à ceux qui sont là son immense trac en les voyant affluer ce matin et, les yeux humides, elle les remercie chaleureusement pour leur présence.

“
S'AUTO-DÉTERMINER,
CELA VEUT DIRE
CHOISIR.
”

Qu'il s'agisse de reconnaître sa difficulté à gérer le stress ou de défendre les droits de ses pairs, Florence Jablonski fait preuve de la même franchise. Présent ce jour-là, Étienne Pot, délégué interministériel à la Stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, commence son intervention en saluant Florence. Son franc-parler l'aide à progresser. Souvent, lorsqu'il la retrouve au Conseil national des troubles du neurodéveloppement, elle le sermonne

après la réunion : « Tu as dit beaucoup trop de choses, beaucoup trop vite et on n'a rien compris. »

Car pour Florence Jablonski et les personnes handicapées intellectuelles, rendre la société accessible, c'est leur rendre compréhensibles les informations qui les concernent. Elle n'aime pas du tout les « termes génériques » qui peuvent signifier plein de choses à la fois. Florence Jablonski milite pour que les informations relatives au vote, par exemple – les professions de foi et les bulletins –, soient rédigées en « Facile à lire et à comprendre ». Cette méthode d'écriture permet de s'assurer qu'une information est lisible pour le plus grand nombre. Elle se fonde sur une police d'écriture facile à lire, un vocabulaire concret, des pictogrammes. Dès qu'Étienne Pot a terminé son intervention, Florence l'interpelle publiquement : « Tu sais ce qu'on est en train de faire, Étienne, dans les Ésat ? On fait des mots fléchés en attendant que le travail arrive ! » Elle regrette que les compétences de certains de ses collègues soient sous-utilisées tandis que d'autres sont sous pression. Et elle profite d'avoir le micro pour s'offusquer de la manière dont des députés s'investissent à l'Assemblée : « Ce qui se passe dans les hémicycles, c'est honteux, honteux ! On n'est pas là pour faire le compagnon Gnafron ! » Elle attend plus d'exemplarité. »

RENCONTRER



XAVIER SCHWIBEL / SCOT

» Battante et militante

Cédric Mametz, précédent président de l'association « Nous aussi », se réjouit de voir Florence Jablonski lui succéder : « Elle est à l'écoute des personnes. Elle parle pour nous tous. » Dans ses prises de parole, elle défend le rôle des Ésat, dont les travailleurs sont préoccupés par la loi « plein emploi » de 2023 : certains craignent de devoir quitter leur Ésat contre leur gré.

L'ancien président décrit Florence Jablonski comme « une battante et une militante ». En 2013, il est allé rencontrer les travailleurs de l'Ésat dont elle est salariée, à Vesoul. C'est à la suite de cette visite qu'elle a rejoint l'association, en s'impliquant dans la délégation locale.

Pour Florence, cet engagement a été une « bouée de sauvetage ». Quelques années auparavant, elle a subi une opération à cœur ouvert dont elle est sortie traumatisée, avec le sentiment d'avoir été maltraitée par le personnel médical. Elle aurait souhaité que son handicap soit pris en compte, qu'on lui parle avec bienveillance. Elle a eu terriblement peur de mourir. Une opération du cœur,

ce n'est pas rien ! Se battre pour les droits de ses pairs lui a permis de dépasser ce traumatisme et d'oublier un peu son propre handicap : un syndrome de Williams-Beuren, diagnostiqué dans la petite enfance. Cette

“
**SE BATTRE POUR LES
DROITS DE SES PAIRS LUI
A PERMIS D'OUBLIER
UN PEU SON PROPRE
HANDICAP.**
”

maladie génétique a un impact sur le développement intellectuel et physique. Chez elle, elle entraîne aussi des fragilités cardiaques.

Un agenda de ministre

Depuis qu'elle est présidente de « Nous aussi », son emploi du temps a été aménagé. Elle travaille encore de temps en temps en Ésat : elle découpe des segments de ouate pour insonoriser des voitures ou participe au conditionnement de produits de

jardinage, insecticides ou engrais. Elle aime ce travail concret et elle retrouve ses collègues avec plaisir. Mais désormais, elle passe une bonne partie de son temps dans des réunions à Paris ou des déplacements dans toute la France pour faire connaître les droits des personnes handicapées intellectuelles. Des mandats ? « J'en ai plein ! », s'exclame-t-elle, avant de les énumérer : elle est administratrice de l'Ancreai (la Fédération nationale des Centres régionaux d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), de l'Unapei (association qui gère plus de 3 000 établissements du secteur du handicap en France), membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées...

Pour l'aider à mener à bien ses missions, deux « personnes de soutien » l'accompagnent. Leur rôle ? Gérer son agenda, organiser ses déplacements, rendre plus compréhensibles les enjeux des réunions auxquelles elle participe, sans l'influencer. « J'ai un emploi du temps de ministre ! », constate Florence, qui regrette d'avoir mis sa vie personnelle de côté. Elle rêve de vacances, de massages et de jacuzzi. Pourtant, quand le maire de Vesoul lui a proposé de l'associer à sa prochaine liste pour les municipales, elle a dit oui. C'est plus fort qu'elle. Se battre pour ses concitoyens passe avant ses besoins. ■



www.nous-aussi.fr

¹ Établissement et service d'accompagnement par le travail, qui emploie des travailleurs en situation de handicap.

A woman with long brown hair and glasses stands in a room. She is wearing a beige poncho over a white turtleneck. Behind her is a white wall with a framed painting of purple and white flowers. To her right is a large, dark wood-burning stove. In the foreground, there is a patterned rug and a woven basket.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET PRÉCARITÉ : L'EFFET RICOCHET

PAR **BENJAMIN SÈZE** PHOTOS : **XAVIER SCHWEBEL & ROBERTA VALERIO**

Imaginée, avant tout, pour favoriser les économies d'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre, l'aide à la rénovation énergétique des logements n'est pas qu'un outil de politique environnementale. Cela peut aussi être un levier puissant dans la lutte contre la pauvreté. C'est ce dont témoignent Elie, Marie, Erlina, Brigitte et Patricia. Rencontrés dans la Nièvre, le Nord, l'Oise et sur le littoral girondin, il et elles racontent comment les travaux d'isolation de leurs maisons, financés en grande partie par des fonds publics, ont été une étape cruciale dans la sortie de leurs difficultés.



XAVIER SCHWEEB / SCOP

▲ Depuis qu'il a fait rénover sa maison en 2024, Elie peut y accueillir ses enfants et est sorti de l'isolement.

Dans cette petite maison du centre-bourg de Clermont, dans l'Oise, l'intérieur est léché et l'atmosphère chaleureuse. Difficile d'imaginer qu'Erlina Doho ait pu s'y sentir mal durant longtemps. Pour le comprendre, il faut remonter quatre ans en arrière et imaginer le même endroit sans radiateurs, avec un trou dans le toit à la place de l'ancien conduit de cheminée, des bassines disposées partout sur le sol les

jours de pluie et une température glaciale dès l'arrivée de l'hiver. Erlina s'est installée dans cette maison en 2018, après un divorce. Elle devait se reloger en urgence pour pouvoir obtenir la garde de ses enfants. « J'avais peu de moyens et je n'avais pas droit à un logement social car nous étions propriétaires, mon ex-mari et moi, et notre maison n'était pas encore vendue », précise-t-elle. Erlina a donc acheté cette maison mal isolée et disposant d'une cheminée comme seul mode de chauffage, mais dont le prix était abordable. La cheminée s'est avérée inutilisable car trop fragile pour être ramonée. « Des amis m'ont proposé de l'enlever. Ça a laissé une ouverture dans le toit que je n'avais pas les moyens de

faire combler. La toiture fuyait dès qu'il pleuvait. » Pour se chauffer, Erlina se procure des radiateurs d'appoint. Mais rapidement, le manque d'isolation se révèle problématique. « L'hiver, nous avions des factures d'électricité énormes et pourtant il faisait froid. Mes enfants étaient en combinaisons de ski », relate-t-elle.

Selon le dernier baromètre énergie-info du Médiateur national de l'énergie, paru fin octobre, plus d'un tiers des ménages français étaient, en 2025, en situation de précarité énergétique : 36 % des personnes interrogées ont en effet répondu « oui » à la question : « Rencontrez-vous des difficultés pour régler vos factures de gaz ou d'électricité ? » ; et presque autant ont déclaré avoir souffert du froid au moins

24 heures dans leur logement l'hiver précédent. « *On est souvent dans des profils de familles, de jeunes ou de foyers avec un seul revenu, des personnes également au chômage qui, bien souvent, habitent dans ce qu'on appelle des passoires thermiques — des logements mal isolés* », précise Frédérique Feriaud, directrice générale du Médiateur national de l'énergie¹.

Des aides à la rénovation

En 2019, n'arrivant plus à payer ses frais d'électricité, Erlina sollicite une assistante sociale. Celle-ci lui parle du Réseau Éco-Habitat, une association qui propose aux ménages en situation de précarité de les aider à trouver des subventions pour la rénovation de leur logement, et de les accompagner dans la réalisation du chantier (montage du dossier financier, préconisation de travaux...), en partenariat avec des bénévoles du Secours Catholique. Les travaux ont lieu en 2021. Les murs et le toit sont isolés, les fenêtres sont remplacées, des radiateurs performants ainsi qu'un poêle à bois sont installés. Le tout pour 41 636 euros dont 16 euros de reste à charge.

Quatre ans plus tard, Erlina a retrouvé le plaisir de travailler dans sa cuisine qui lui sert aussi d'atelier. Sur la porte du frigo, cette illustratrice, formée à l'école des beaux-arts de Djakarta, en Indonésie, a accroché la photo de ses deux fils

jumeaux, en uniforme. Tous deux ont intégré l'armée après avoir brillamment obtenu leur baccalauréat. L'un y étudie la médecine, l'autre prépare l'École navale. Erlina fait le lien entre leur réussite et la rénovation de la maison. « *Ce n'est pas eux qui me l'ont dit, car ils ne se sont jamais plaints de notre situation, mais j'ai vu l'effet sur leur scolarité. Leurs notes ont augmenté. C'est certain que cela a joué sur leur bien-être et leur capacité de concentration.* » Elle se réfère à sa propre expérience. « *Ne plus subir le froid, ne plus craindre la moindre pluie m'a libéré l'esprit* », affirme-t-elle. C'est surtout avec le recul qu'Erlina se rend compte à quel point l'état de la maison l'entravait. Dans l'année qui a suivi les travaux, elle a en effet tissé des partenariats avec des centres socioculturels pour y dispenser des cours d'illustration, créé sa propre maison d'édition et même monté une association culturelle qui réunit aujourd'hui une centaine d'adhérents. Autant d'initiatives qu'elle n'aurait pu envisager auparavant. « *Je n'étais absolument pas disponible mentalement pour*

me lancer dans de tels projets, ne serait-ce que pour les imaginer. Je n'y pensais tout simplement pas. Je vivais la tête dans le guidon, au jour le jour », se souvient-elle.

Un effet libérateur

« *Du temps de cerveau retrouvé* », c'est également ce qu'évoque Marie Dépret lorsqu'on l'interroge sur les bienfaits du chantier réalisé chez elle, à Dunkerque, en 2021. Lorsque Francis, son mari, et elle achètent en 1991 leur logement « plain-pied » de 57 m² non loin du front de mer, elle travaille depuis huit ans sur un ferry, tandis qu'il est ambulancier. Ils savent que des travaux devront être entrepris, « *mais on s'est dit qu'on pourrait les faire au fur et à mesure* ». Malheureusement, Marie est licenciée l'année suivante pour cause de baisse d'activité, à la suite de l'ouverture du tunnel sous la Manche. « *Je n'ai retrouvé que des CDD*, relate-t-elle. *D'abord dans une station-service, puis comme aide à domicile, assistante de vie scolaire et enfin intendante dans une association spécialisée dans le handicap.* » Son dernier employeur lui fera signer 135 CDD en sept ans,

► « *Ne plus subir le froid joue sur le bien-être et la capacité de concentration* », assure Erlina qui travaille depuis chez elle.



ROBERTA VALERIO / SCOF

EXPLORER



▲ Pour Marie, les travaux de rénovation réalisés chez elle et Francis en 2021 ont eu un « effet libérateur ». Ils lui ont notamment permis de retrouver du travail.

» avant d'« arrêter de [l']appeler ». En 2017, à 52 ans, elle se retrouve au chômage. Francis, lui, perd son poste d'ambulancier en 2000 à cause d'une hernie discale. « Et là, plein de portes se ferment », commente Marie. Francis retrouve temporairement du travail en insertion avant qu'un accident ne lui laisse

de lourdes séquelles. Depuis quinze ans, il ne peut plus du tout travailler. Sans possibilité d'emprunter ni d'épargner, le couple n'a pas pu réaliser les travaux envisagés. « Peu à peu, l'état de la maison, non isolée et mal chauffée, s'est dégradé », poursuit Marie. Ces dernières années, la toiture fuyait et menaçait de s'effondrer, de la moisissure apparaissait constamment sur les murs et les meubles malgré l'acharnement du couple à vouloir la faire disparaître.

« J'avais toujours l'impression d'en porter l'odeur sur moi », se souvient Marie. De 2017 à 2021, elle a cher-

ché du travail, passé plusieurs entretiens. « Mais je n'arrivais pas à me concentrer, confie-t-elle. On me posait des questions sur mes qualités et mes défauts, ça me semblait absurde, en décalage total avec mon quotidien. Quand on me demandait : « Où vous voyez-vous dans trois-quatre ans ? » J'avais envie de répondre : « Ben dans une maison qui ne fuit pas, où il ne fait pas 13 °C l'hiver et où je ne risque pas de prendre le toit sur la tête. » » Comme pour Erlina, les travaux de rénovation réalisés grâce à l'aide du Réseau Éco-Habitat ont eu sur Marie un effet libérateur. « Ça m'a vidé l'esprit. Tout d'un coup, j'ai



ROBERTA VALERIO / SCOF

pu penser à autre chose. » En 2022, elle a trouvé un emploi de cuisinière qui s'est pérennisé en CDI, dans un restaurant solidaire. Les revenus mensuels du couple sont passés de 1 200 euros (pension d'invalidité + allocation de solidarité spécifique) à environ 2 000 euros.

L'isolement

Bien au-delà de dégrader le confort de vie, habiter une « passoire thermique », qui souvent se détériore avec le temps, impacte tous les aspects de la vie, générant un mal-être qui dévore l'énergie, colonise l'espace mental et ronge peu à

peu la confiance et l'estime de soi. « Ta dignité en prend un coup », murmure Élie, accompagnant éducatif et social et père divorcé, dans la Nièvre. « Tu ne veux pas dire que tu ne te chauffes pas, parler de ta pauvreté. Alors tu te renfermes, tu perds la force de parler, de dire ce que tu penses. Et progressivement, tu arrêtes de voir les gens. »

Pour Brigitte, 72 ans, retraitée installée sur le littoral girondin, l'isolement est également lié aux conditions matérielles et aux contraintes financières qui empêchent d'« avoir une vie relationnelle normale ». À cause du froid et des moisissures, « on ne peut pas inviter chez soi ». Du fait d'un

budget vampirisé par les factures de gaz et/ou d'électricité, « on ne peut pas sortir, aller avec d'autres personnes au restaurant, faire des cadeaux... Pas même accepter une invitation, car on sait qu'on ne pourra pas la rendre ». Des privations qui peuvent être mal interprétées. « Un couple de ma commune tient un café-restaurant, je n'y vais jamais. Eux le prennent mal car ils pensent que je les snobe, raconte-t-elle. C'est très dur de faire comprendre aux autres que vous n'avez pas les moyens, ne serait-ce que de vous payer un café. Vous n'avez pas envie de le dire. »

S'isoler, c'est se couper d'un réseau de solidarité qui peut s'avérer crucial quand on est financièrement en difficulté, précise la retraitée. Pendant un temps, Brigitte avait une jeune voisine « un peu touche-à-tout » avec qui elle s'entendait bien et qui la dépannait régulièrement. « Un jour, c'était pour l'électricité, je n'avais

plus de lumière dans ma chambre ni dans la salle de bain. Un autre jour, c'est mon chauffe-eau qui m'a lâchée. Elle est venue le réparer avec un ami. Heureusement qu'elle était là, je n'avais pas les moyens de faire intervenir quelqu'un. » Mais la jeune femme a ensuite déménagé. Brigitte évoque aussi sa vieille voiture qu'elle n'a pas les moyens de faire réparer ni d'assurer. Or trois kilomètres séparent sa maison du bourg. « Heureusement, aujourd'hui, je peux encore marcher », observe-t-elle. En

“
**S'ISOLER, C'EST SE COUPER
D'UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ
QUI PEUT ÊTRE POURTANT
CRUCIAL LORSQU'ON EST EN
PRÉCARITÉ.**
”

Dordogne, où elle vivait auparavant, il arrivait qu'entre amis ou voisins, ils se rendent service en faisant du covoiturage. Grâce à l'ac-

compagnement du Creaq, une structure équivalant au Réseau Éco-Habitat dans le Sud-Ouest, Brigitte a pu faire isoler son toit et ses murs, changer les portes-fenêtres qui avaient quarante ans et poser des radiateurs performants. Au moment où nous la rencontrons, ses travaux sont achevés depuis une semaine. Elle mise sur une réduction de 60 à 70 % du montant de ses factures d'énergie, « et en plus pour une maison chauffée », insiste-t-elle.

Avec l'argent ainsi économisé, elle s'est fixé comme priorité de renouer des liens sociaux : inviter à nouveau des personnes chez elle, sortir « boire un thé, un café, discuter des choses de la vie ». Elle compte aussi mettre un peu d'argent de côté « pour faire face aux imprévus dans la maison », ce qui lui était impossible jusqu'à présent, et à plus long terme, racheter une voiture d'occasion pour pouvoir »

EXPLORER

» se déplacer. Le gain financier réalisé va également lui permettre de mieux se nourrir. « *Je vais pouvoir acheter plus de poisson et de fruits et légumes* », se réjouit-elle. Autant de choses auxquelles elle avait fini par renoncer, faute de moyens.

La précarité alimentaire

Dans les situations de « précarité énergétique », le poids disproportionné des frais de chauffage dans le budget des ménages contraint fréquemment ces derniers à arbitrer entre des dépenses essentielles. Et l'alimentation est souvent une variable d'ajustement.

À Saint-Quentin, dans l'Oise, Patricia vient de recevoir le nouveau diagnostic de performance

énergétique de sa maison : la demeure est classée C. « *Avant les travaux de rénovation réalisés en 2021, c'était F* », précise-t-elle. Cette femme

“
LORSQUE LES FRAIS DE
CHAUFFAGE EXPLOSENT,
L'ALIMENTATION SERT
SOUVENT DE VARIABLE
D'AJUSTEMENT.
”

divorcée de 66 ans, retraitée du secteur du prêt-à-porter, a toujours fait en sorte de « *ne pas montrer* » la précarité qu'elle vivait au quotidien.

Aujourd'hui encore, lorsqu'elle parle des années difficiles qu'elle a traversées, elle ne veut surtout pas dramatiser. Par pudeur. « *Je me suis toujours débrouillée, je trouvais des solutions* », dit-elle simplement. Sa maison était froide et ses frais d'énergie exorbitants, « *je mettais un gilet, je payais de grosses factures, et puis c'est tout* ». Elle ne pouvait plus aller chez le coiffeur excepté une fois dans l'année, « *le reste du temps, je m'attachais les cheveux* ». Pour les vêtements, « *je commandais sur la plateforme de vente en ligne Shein. Même si je n'en étais pas fière car ça fait du mal aux magasins* ». Pour financer ses sorties, elle faisait du repassage chez une amie. Finalement, confie-t-elle, « *le plus brutal, c'était pour l'alimen-*

POSITIONNEMENT

PAR **ANNE-CLAIRE MAHO**, CHARGÉES DE PROJET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
AU SECOURS CATHOLIQUE

« AIDER À RÉNOVER, C'EST INVESTIR DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ »

Ces témoignages montrent qu'un logement digne change concrètement des trajectoires de vie et peut favoriser une sortie durable de la pauvreté. Pour les ménages en précarité, rénover son logement, c'est d'abord accéder à un confort indispensable au bien-être et réduire des factures de chauffage devenues insoutenables. Mais c'est aussi retrouver des conditions de vie qui permettent de se projeter dans l'avenir : du lien social, la possibilité de satisfaire des besoins essentiels (soins, alimentation, équipements...), une

meilleure santé, des enfants qui peuvent travailler correctement, un quotidien plus stable qui facilite l'accès ou le maintien dans l'emploi. Or ces effets sociaux sont largement sous-estimés.

Ces rénovations sont rendues possibles grâce à des aides publiques comme MaPrimeRénov', à condition qu'elles soient accessibles et bien calibrées. C'est pourquoi, au Secours Catholique, nous défendons un financement pérenne et à la hauteur des besoins. Il faut cesser les logiques de "stop and go" : des aides ouvertes, puis suspendues ou modifiées, qui créent de l'insta-

bilité et de l'incompréhension. Ce manque de visibilité pénalise autant les ménages que les structures qui les accompagnent. Il révèle aussi un manque d'engagement politique, alors même que la rénovation des logements est indispensable pour atteindre nos objectifs climatiques, dans un contexte où le bâtiment reste le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Nous appelons à une politique de long terme, financée par le budget de l'État. Investir dans la rénovation énergétique, c'est investir à la fois pour le climat et dans la lutte contre la pauvreté. ■



ROBERTA VALERIO / SCOF

▲ **Durant une période particulièrement critique, Patricia s'est trouvée contrainte de recourir à l'aide alimentaire. « C'était difficile d'y aller, j'avais honte. »**

tation ». Fini les « petits gâteaux, les achats plaisir ». Plus globalement, « j'ai dû baisser de gamme sur tous les produits ». Pour les fruits et légumes, elle faisait les fins de marché avec une amie. « Nous ramassions dans les cartons ce qui était destiné à être jeté. Cela ne coûtait rien... sauf la fierté. » Durant une période particulièrement critique, Patricia s'est trouvée contrainte de recourir à l'aide alimentaire. « C'était difficile d'y aller, j'avais honte. On décide pour nous du contenu et des quantités, c'est très dur à vivre. » Elle garde un meilleur sou-

venir de l'épicerie sociale. « On est bien reçu et on paye une partie, donc on a moins l'impression de mendier. » Néanmoins, « le fait d'en être là pour manger, on a quand même la sensation d'être dégradé ». Patricia se souvient parfaitement du jour où, en 2022, elle est retournée pour la première fois dans un magasin. « J'étais heureuse avec mon caddie ! Je pouvais choisir à nouveau. » Aujourd'hui, elle ne vit pas « dans l'opulence », mais ne se sent plus « en dehors du système ». Dans la Nièvre, depuis la rénovation de sa maison en 2024, Élie affirme avoir « relevé la tête ». Il peut désormais recevoir ses enfants et des amis de passage. « Je suis sorti de l'isolement », se réjouit-il. Il savoure aussi son autonomie retrouvée. « Je ne dépends plus des bons alimentaires pour manger, ni des bons

de carburant pour aller travailler. » Depuis les travaux réalisés dans sa maison, Erlina n'est plus jamais retournée voir l'assistante sociale. « Ah si, une seule fois, rectifie-t-elle. C'était pour lui offrir des chocolats. » ■



A voir sur le web

Retrouvez le rapport « Scénario Rénovons 2020. Coûts et bénéfices d'un plan de rénovation des passoires énergétiques en 10 ans » sur bit.ly/4advagi

1. Baromètre énergie-info, « Précarité énergétique : 36 % des ménages ont 'des difficultés pour payer leurs factures', du jamais vu depuis cinq ans », publié le 28 octobre 2025 sur www.francebleu.fr



© VIRGINIE NGUYEN HOANG

POINT DE VUE

UKRAINE, KHARKIV

« J'AI EU LA CHANCE D'ÊTRE DANS LA FORÊT »

À Kharkiv, Diana, rebaptisée Anya, se tient pensive devant les fenêtres brisées du balcon de son appartement, soufflées par une frappe russe. *« J'ai eu la chance d'être dans la forêt à ce moment-là, car d'habitude je reste ici, près de la fenêtre. Des personnes ont été tuées dans l'immeuble, heureusement, mon grand-père n'a rien eu, tout comme notre chien »*, relate-t-elle le 1^{er} juillet 2024. Depuis ses 10 ans, les bombardements rythment la vie d'Anya, déjà fragilisée par l'abandon de ses parents et l'alcoolisme de son grand-père, qui l'a élevée. Au fil des mois, j'ai suivi son quotidien pour observer les effets de la guerre sur une enfance. Peu après cette photo, son grand-père, Dmytro, a été placé en maison de repos médicalisée. Anya s'est alors retrouvée dans un centre pour enfants, en attente d'adoption. Après des mois de stress et d'incertitude, elle a rencontré Gregory, son père adoptif. Aujourd'hui, Anya a 14 ans et tente de retrouver une certaine stabilité, malgré les missiles et drones russes qui continuent de frapper sa ville. ■

Retrouvez cette série sur : bit.ly/AnyasC

Ce reportage a été financé grâce
au prix Camille-Lepage 2024.

© **VIRGINIE NGUYEN HOANG** Née en Belgique et diplômée en journalisme, Virginie Nguyen Hoang a rejoint l'agence Hans Lucas en 2012 et co-fondé le Collectif Huma. À travers ses photographies, elle travaille sur l'exclusion sociale et les conséquences des conflits sur les populations locales. Virginie collabore avec de nombreux médias internationaux et a reçu plusieurs prix, dont le Visa d'or de l'information numérique 2023 pour son web-documentaire Ukraine : la vie sous le feu de la guerre et, dernièrement, le prix Camille-Lepage 2024 pour son reportage au long cours en Ukraine « *Grandir, trop vite, à Kharkiv* ». Virginie est actuellement basée à Kyiv.



Instagram : [@virginie_nguyen_hoang](https://www.instagram.com/virginie_nguyen_hoang)
Facebook : www.facebook.com/virginienguyenhoang
www.collectifhuma.com

PAUVRES TRAVAILLEURS

par Besse & La Blanche

En France, il y a 11 million de travailleurs-euses pauvres.



Temps partiels, CDD, intérim empêchant d'atteindre un revenu digne.



Pourtant, certains continuent à prétendre que les pauvres ne veulent pas travailler.



L'idée étant de monter les pauvres contre les encore plus pauvres...



(*) faux : Selon une étude de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE) parue en décembre 2025, « l'emploi est toujours plus rémunérateur que l'inactivité ».

"Et de laisser croire que pour s'attaquer à la pauvreté..."

"il faut s'attaquer aux pauvres!"



La pauvreté n'est pas un problème individuel moral ou psychologique...



La pauvreté est avant tout un problème d'organisation économique et sociale.





BONJOUR

La boutique du Secours Catholique

**Soutenez les actions du Secours Catholique
grâce à un achat solidaire**



SCANNEZ-MOI !



BONJOUR

La boutique du Secours Catholique



Secours
Catholique
Caritas France